

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1848

15 juillet 2014

SOMMAIRE

Algoquest Team S.A.	88663	Polunin Funds	88662
CEP III Alphyn I S.C.A.	88672	PRO AUDIO Premium Audiovisual Sys- tems	88663
Delux Show Girls A.s.b.l.	88665	Promedia S.A.	88666
Double Eye Entertainment S.A.	88703	Protos S.A.	88660
FGP VI S.à r.l.	88667	Push Creative Agency S.à r.l.	88666
FPC Fulgor Participations S.A.	88658	Ramona S.à r.l.	88663
Funding Loop Top-Holding S.C.Sp.	88667	Randstad Group Luxembourg S.à r.l.	88666
Gdansk Port Holdings S.à r.l.	88668	R.E.D. FUNDING S.A., société de gestion de patrimoine familial	88665
Gravity Sports Agency S.A.	88703	Rent & Drive S.à r.l.	88666
HAPY.LUX s.à r.l.	88661	Schaus Développements et Promotions S.A.	88667
Immo - CF Route d'Esch S.A.	88661	Société de Participation Financière Italmo- biliare S.A.	88667
J. Safra Holdings International (Luxem- bourg) S.A.	88660	Soga Invest S.A.	88659
Ofi MultiSelect	88658	Syntaxis Luxembourg Finance S.à r.l.	88666
OGQ-L	88658	Trizec S.à r.l.	88664
Optique & Vision Sàrl	88658	Twelve Butternuts S.à r.l.	88659
Passivhaus Construction SA	88660	Vetco Nord	88664
Pembroke Altstadt Palais S.à r.l.	88659	Western Union Luxembourg Holdings 2 S.à r.l.	88664
Pembroke French Investments S.à r.l.	88659	Wood Grafton Two S.à r.l.	88664
Perspectives	88662	Zencap Top-Holding S.C.Sp.	88667
PFFG S.A.	88662		
Phoenix E1 - Buckower Damm	88670		
PIP Trading S.A. SPF	88660		
Plan B Ingénieur Conseil	88662		

OGQ-L, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.
R.C.S. Luxembourg B 185.293.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Echternach, le 07 mai 2014.

Référence de publication: 2014065196/10.

(140075755) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mai 2014.

Optique & Vision Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9999 Wemperhardt, 24, Op der Haart.
R.C.S. Luxembourg B 145.780.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Windhof, le 09/05/2014.

Référence de publication: 2014065200/10.

(140076098) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mai 2014.

FPC Fulgor Participations S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.
R.C.S. Luxembourg B 68.444.

Il résulte qu'en date du 8 mai 2014, les trois administrateurs M. Marc Van Hoek, Director S.à r.l. et Me Franco N. Croce ont démissionné de leur mandat avec effet immédiat.

Il résulte qu'en date du 8 mai 2014, l'administrateur délégué Me Franco N. Croce a démissionné de son mandat avec effet immédiat.

Il résulte qu'en date du 8 mai 2014, le Commissaire aux Comptes Whitehorse Consulting S.A. a démissionné de son mandat avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014065788/14.

(140076940) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2014.

Ofi MultiSelect, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6, route de Trèves.
R.C.S. Luxembourg B 99.004.

Extrait des Décisions prises par le Conseil d'Administration en date du 11 avril 2014

Composition du Conseil d'administration:

Il a été décidé la cooptation par le conseil d'administration en date du 11 avril 2014 de Madame Sabine Castellano-Poquet née le 1^{er} juillet 1969 à Brest, France, demeurant 263, rue de Tournay, 79410 St Gelais, France, en remplacement de Monsieur Hugues Fournier, démissionnaire, en tant qu'administrateur de la société jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires qui statuera sur l'année comptable se terminant le 31 décembre 2013.

Il a été noté la démission de Monsieur Charles Soullard en tant qu'Administrateur de la Société en date du 14 février 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 mai 2014.

Pour OFI MULTISELECT

Au nom et pour le compte de J.P. Morgan Bank Luxembourg S.A.

Agent Domiciliaire

Référence de publication: 2014066916/20.

(140078237) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2014.

Pembroke Altstadt Palais S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1246 Luxembourg, 2A, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 127.438.

Les comptes annuels révisés au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014065207/10.

(140075615) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mai 2014.

Pembroke French Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1246 Luxembourg, 2A, rue Albert Borschette.

R.C.S. Luxembourg B 135.171.

Les comptes annuels révisés au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014065208/10.

(140075590) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mai 2014.

Soga Invest S.A., Société Anonyme.

R.C.S. Luxembourg B 151.413.

EXTRAIT

La convention de domiciliation conclue entre la société Axiome Audit S.à.r.l. dont le siège social est situé au 10B rue des Mérovingiens à L-8070 Bertrange et la société anonyme SOGA INVEST S.A., inscrite au Registre de Commerce de Luxembourg sous le numéro B 151 413 en vertu de laquelle la société SOGA INVEST S.A. avait fait élection de son siège social à l'adresse susmentionnée a été dénoncée avec effet immédiat au 30 Avril 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bertrange, le 30 avril 2014.

Référence de publication: 2014065316/13.

(140076260) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mai 2014.

Twelve Butternuts S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 170.195.

I. Par résolutions prises en date du 30 avril 2014, l'associé unique a pris les décisions suivantes:

1. Nomination de Barbara Neuerburg, avec adresse professionnelle au 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, au mandat de gérant, avec effet immédiat et pour une durée indéterminée;

2. Nomination de Wim Rits, avec adresse professionnelle au 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, au mandat de gérant, avec effet immédiat et pour une durée indéterminée;

3. Acceptation de la démission de Yves Barthels, avec adresse au 16, Avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg de son mandat de gérant, avec effet immédiat;

II. Lors du conseil de gérance tenu en date du 30 avril 2014, les gérants ont décidé de transférer le siège social de la société du 16, Avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg au 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, avec effet immédiat;

Le siège social de l'associé unique Curzon Capital Partners II S.à r.l., a changé et est désormais au 5, allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 mai 2014.

Référence de publication: 2014066169/21.

(140077245) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2014.

Protos S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8070 Bertrange, 10B, rue des Mérovingiens.

R.C.S. Luxembourg B 75.964.

Les comptes annuels au 31 décembre 2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014065255/9.

(140075503) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mai 2014.

PIP Trading S.A. SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1274 Howald, 23, rue des Bruyères.

R.C.S. Luxembourg B 145.001.

Les comptes annuels au 31/12/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mandataire

Référence de publication: 2014065239/10.

(140075545) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mai 2014.

Passivhaus Construction SA, Société Anonyme.

Siège social: L-3895 Foetz, 10, rue de l'Avenir.

R.C.S. Luxembourg B 161.654.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014065228/10.

(140076040) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mai 2014.

J. Safra Holdings International (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 35, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 142.107.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale de la Société tenue en date du 22 janvier 2014

En date du 22 janvier 2014, l'assemblée générale de la Société a pris les résolutions suivantes:

- d'accepter la démission de Monsieur Gian Paolo CORSETTI de son mandat d'administrateur de la Société avec effet immédiat;

- de nommer Monsieur Fernando BATISTA, né le 11 décembre 1969 à Sao Paolo, Brésil, résidant professionnellement à l'adresse suivante: 10A, Boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg, en tant que nouvel administrateur de la Société avec effet immédiat et ce pour une durée déterminée jusqu'à l'assemblée générale de la Société qui se tiendra en l'année 2018;

- de renouveler le mandat des personnes suivantes en tant qu'administrateurs de la Société avec effet immédiat et ce pour une durée déterminée jusqu'à l'assemblée générale de la Société qui se tiendra en l'année 2018:

* Monsieur Ailton BERNARDO

* Monsieur André PATIRI

* Monsieur Jacob Joseph SAFRA

- de renouveler le mandat de Deloitte Audit en tant que commissaire aux comptes de la Société avec effet immédiat et ce pour une durée déterminée jusqu'à l'assemblée générale de la Société qui se tiendra en l'année 2014.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 mai 2014.

J. Safra Holdings International (Luxembourg) S.A.

Signature

Référence de publication: 2014066756/25.

(140078084) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2014.

Immo - CF Route d'Esch S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3372 Leudelange, 9, rue Jean Fischbach.
R.C.S. Luxembourg B 175.554.

Les comptes annuels au 31.12.2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

IMMO-CF ROUTE D'ESCH

Société Anonyme

Signatures

Un Administrateur / Un Administrateur

Référence de publication: 2014066735/13.

(140077658) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2014.

HAPY.LUX s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4051 Esch-sur-Alzette, 88, rue du Canal.
R.C.S. Luxembourg B 170.117.

DISSOLUTION

L'an deux mille quatorze, le deux mai.

Pardevant Maître Roger ARRENSDORFF, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

A comparu:

- Monsieur Pierre BOUCARON, gérant de société, demeurant à L-4051 Esch-sur-Alzette, 88, rue du Canal,

Le comparant expose ce qui suit:

1) Il est propriétaire de la totalité des parts sociales de la société "HAPY.LUX s.à r.l." avec siège social à L-4051 Esch-sur-Alzette, 88, rue du Canal, inscrite au Registre de Commerce de Luxembourg sous le numéro B 170.117, constituée suivant acte du notaire Camille MINES de Capellen du 4 juillet 2012, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, Numéro 1837 du 23 juillet 2012 et dont le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-), représenté par cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-cinq euros (EUR 125,-) chacune, entièrement libérées.

2) L'activité de la Société a cessé.

3) Siégeant en assemblée générale extraordinaire modificative des statuts de la Société, il prononce la dissolution anticipée de la Société avec effet immédiat.

4) Il se désigne comme liquidateur de la Société, et en cette qualité, requiert le notaire d'acter que tout le passif de la Société est réglé tandis que le passif en relation avec la clôture de la liquidation est dûment approvisionné et qu'enfin, par rapport à d'éventuels passifs de la Société actuellement inconnus et donc non encore payés, il assume irrévocablement l'obligation de les payer de sorte que tout le passif de la Société est réglé.

5) L'actif restant est attribué à l'associé unique.

6) La liquidation de la société est à considérer comme faite et clôturée.

7) Décharge pleine et entière est donnée au gérant de la Société.

8) Les livres et documents de la Société seront conservés pendant cinq (5) ans à l'ancien siège social.

9) Déclaration que, conformément à la loi du 12 novembre 2004, l'associé actuel est le bénéficiaire économique de l'opération.

Pour les publications et dépôts à faire, tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une expédition des présentes.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: BOUCARON, ARRENSDORFF.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 2 mai 2014. Relation: LAC / 2014 / 20434. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur ff. (signé): FRISING.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à des fins administratives.

Luxembourg, le 13 mai 2014.

Référence de publication: 2014066721/41.

(140077773) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2014.

Perspectives, Société Anonyme.

Siège social: L-1128 Luxembourg, 37, Val Saint André.

R.C.S. Luxembourg B 164.426.

—
Extrait du procès-verbal du conseil d'administration tenu à Luxembourg, le 8 mai 2014

Le conseil décide à l'unanimité de transférer le siège social de la société au 37, Val Saint André, L-1128 Luxembourg.

Pour extrait sincère et conforme

Référence de publication: 2014065235/10.

(140075444) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mai 2014.

PFFG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3370 Leudelange, 85, rue Roudenbesch.

R.C.S. Luxembourg B 148.017.

—
Par la présente, je vous informe de ma démission avec effet immédiat de mes fonctions d'administrateur de la société PFFG s.a..

Eischen, le 29 avril 2014.

Tamara Schmit.

Référence de publication: 2014065237/10.

(140075388) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mai 2014.

Plan B Ingénieur Conseil, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8437 Steinfort, 68, rue de Koerich.

R.C.S. Luxembourg B 152.198.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Windhof, le 09/05/2014.

Référence de publication: 2014065242/10.

(140076096) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mai 2014.

Polunin Funds, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 5, allée Scheffer.

R.C.S. Luxembourg B 131.312.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 25 avril 2014

En date du 25 avril 2014, l'Assemblée Générale Ordinaire a décidé:

- d'accepter la démission de Monsieur Serge Weyland en qualité d'Administrateur et de Président avec effet au 17 décembre 2013,

- d'accepter la démission de Madame Alessia Lorenti en qualité d'Administrateur avec effet au 17 décembre 2013,

- de ratifier la cooptation de Monsieur Gaston Mainz avec effet au 17 décembre 2013 en remplacement de Madame Alessia Lorenti, démissionnaire,

- de ratifier la nomination de Monsieur Michael Sanders, déjà administrateur, en qualité de Président avec effet au 17 décembre 2013 pour une durée indéterminée, en remplacement de Monsieur Serge Weyland, démissionnaire,

- de renouveler les mandats de Monsieur Julian Garel Jones, de Monsieur Michael Sanders et de Monsieur Gaston Mainz en qualité d'Administrateurs jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2015,

- de renouveler le mandat de Deloitte Audit Sàrl en qualité de Réviseur d'Entreprises agréé jusqu'à la prochaine Assemblée Générale Ordinaire en 2015.

Luxembourg, le 13 mai 2014.

Pour extrait sincère et conforme

Pour Polunin Funds

Caceis Bank Luxembourg

Référence de publication: 2014066967/24.

(140078328) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2014.

PRO AUDIO Premium Audiovisual Systems, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1670 Senningerberg, 7, Spackeltergaas.

R.C.S. Luxembourg B 76.664.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014065247/10.

(140075976) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mai 2014.

Ramona S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

R.C.S. Luxembourg B 157.186.

Le domicile de la société RAMONA S.A.R.L. R.C.S. Luxembourg B n°157186, constituée le 30 novembre 2010 par-devant Maître Martine SCHAEFFER, Notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), publié au Mémorial C N° 122 du 21.11.2011, établi au 17, rue Beaumont L - 1219 Luxembourg, a été dénoncé le 09.05.2014.

Luxembourg, le 09.05.2014.

MANACO S.A.

Signature

Référence de publication: 2014065262/12.

(140075761) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mai 2014.

Algoquest Team S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1143 Luxembourg, 2, rue Astrid.

R.C.S. Luxembourg B 153.742.

Extrait de l'assemblée générale ordinaire du 20 décembre 2013

Il résulte du procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire, tenue en date du 20 décembre 2013:

- Qu'ont été révoqués de leur mandat d'administrateur avec effet au 20 décembre 2013:

* Gilles CELIMENE, Avocat né à Strasbourg (France) le 22 mai 1957, demeurant professionnellement au 50 Boulevard de Courcelles, F75017 PARIS;

* CELINVEST SA, société de droit luxembourgeois, enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg sous le numéro B 152.385, représentée par Isabelle CELIMENE, Avocat née à Toulon (France) le 24 février 1962, demeurant professionnellement au 50 Boulevard de Courcelles, F-75017 PARIS;

- Qu'à compter de ce jour et jusqu'au 20 décembre 2019 le conseil d'administration est composé de:

* Monsieur Ouzi KOSKAS, professeur de Mathématiques, né le 11 juillet 1958 à Beer Cheva (Israël), domicilié 5 rue André Colledoeuf, F-75016 PARIS;

* Monsieur Paul GRANDJEAN, entrepreneur, né le 24 février 1946 à Paris VIII (France) domicilié professionnellement, 31, rue de Pixérécourt, F-75020 Paris (France).

* Monsieur Philippe SANTI né le 03 mai 1961 à Paris XII (France) domicilié 3 rue des Arts, F-92100 BOULOGNE (France).

- Qu'a été révoqué de son mandat de Commissaire aux comptes avec effet au 20 décembre 2013:

* Monsieur Pierre CELIMENE, auto-entrepreneur, domicilié professionnellement 13 rue de Castellane F-75008 PARIS;

- Qu'a été nommé à compter de ce jour et jusqu'au 20 décembre 2019 au poste de Commissaire aux Comptes:

* Monsieur Cyril LEVY PEY, Directeur Communication Corporate, né le 12/07/1976 à Fresnes (France), domicilié 11, rue du Docteur Dreyer-Dufer, F-95570 Bouffemont (France);

- Que le siège social est transféré du 117, avenue Gaston Diderich, L-1420 Luxembourg au 02 rue Astrid L-1143 Luxembourg à compter du 20 décembre 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

ALGOQUEST TEAM S.A.

Un mandataire

Référence de publication: 2014066345/32.

(140078121) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2014.

Trizec S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1537 Luxembourg, 3, rue des Foyers.
R.C.S. Luxembourg B 112.711.

Les comptes annuels au 31.12.2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014066182/9.

(140076573) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2014.

Vetco Nord, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9907 Troisvierges, 12, rue des Champs.
R.C.S. Luxembourg B 166.014.

Der Jahresabschluss und die Erläuterungen zum 31. Dezember 2013 wurden beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Für VETCO NORD

Dr. Maurice HOLPER

Référence de publication: 2014066225/12.

(140076799) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2014.

Western Union Luxembourg Holdings 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 1.370.000,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 147.755.

Les comptes annuels consolidés de la maison mère au 31 décembre 2012 (The Western Union Company) ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 mai 2014.

Luxembourg Corporation Company S.A.

Signatures

Un Mandataire

Référence de publication: 2014066229/14.

(140077298) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2014.

Wood Grafton Two S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 12.500,00.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 22, Grand-rue.
R.C.S. Luxembourg B 185.443.

Par résolutions prises en date du 30 avril 2014, l'associé unique a pris les décisions suivantes:

1. Nomination de Samuel Kreber avec adresse professionnelle au 22, Grand-Rue, 3rd Floor, L-1660 Luxembourg, au mandat de gérant, avec effet au 1^{er} mai 2014 et pour une durée indéterminée;

2. Nomination de Stéphanie Charles, avec adresse professionnelle au 22, Grand-Rue, 3rd Floor, L-1660 Luxembourg, au mandat de gérant, avec effet au 1^{er} mai 2014 et pour une durée indéterminée;

3. Acceptation de la démission de Valérie Scholtes, avec adresse professionnelle au 22, Grand Rue, 3^{ème}, L-1660 Luxembourg de son mandat de gérant, avec effet immédiat;

4. Acceptation de la démission de Gérard Becquer, avec adresse professionnelle au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, de son mandat de gérant, avec effet immédiat;

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 mai 2014.

Référence de publication: 2014066236/19.

(140077337) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2014.

R.E.D. FUNDING S.A., société de gestion de patrimoine familial, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 23, rue Aldringen.

R.C.S. Luxembourg B 140.999.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014065260/11.

(140075678) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mai 2014.

Delux Show Girls A.s.b.l., Association sans but lucratif.

Siège social: L-3514 Dudelange, 135, route de Kayl.

R.C.S. Luxembourg F 9.952.

—
STATUTEN

Zwischen den Unterzeichneten und all jenen, die später beitreten werden, wird eine Vereinigung ohne Gewinnzweck begründet, die durch die vorliegenden Statuten und durch das Gesetz vom 21. April 1928 über die Vereine und die Stiftungen ohne Gewinnzweck, und dessen Veränderungen durch die Gesetze vom 22. Februar 1984 und 4. März 1994, geregelt wird.

Art. 1. Bezeichnung. Name des Vereins Delux Show Girls a.s.b.l.

Art. 2. Geschäftssitz. Der Gesellschaftssitz ist in Dudelingen.

Art. 3. Gegenstand der a.s.b.l.

* Travestie Auftritte im In- und Ausland.

Art. 4. Mitgliederzahl. Der Verein besteht aus mindestens acht Mitgliedern.

Art. 5. Aufnahme und Austritt der Mitglieder. Der Verwaltungsrat kann jeden, auf einen schriftlichen Antrag als aktives Mitglied hin, aufnehmen.

Die Mitgliedschaft verliert sich durch schriftliche Demission, durch Nichtbeachtung der vorliegenden Statuten, durch Nicht-Zahlung des jährlichen Beitrags oder bei schwerwiegenden Fehlhandlungen.

Art. 6. Einberufung der Generalversammlung. Die Generalversammlung tritt mindestens einmal pro Jahr zusammen. Alle Mitglieder werden wenigstens 8 Tage im voraus per Rundschreiben, welches die Tagesordnung enthält, einberufen.

Art. 7. Befugnisse der Generalversammlung sowie Wahl und Befugnisse der Vorstandmitglieder. Die Generalversammlung legt die Zahl der Vorstandsmitglieder fest (Mindestanzahl acht: Präsident, Vizepräsident, Sekretär, Kassierer und vier Vorstandmitglieder). Sie wählt den Vorstand und entscheidet über die Mandatsdauer und die Aufgaben der Vorstandsmitglieder. Der Jahresbeitrag wird von der Generalversammlung festgelegt. Sie muß jährlich die Verwaltung der Konten billigen. Die Versammlung ernennt zwei Kassenrevisoren, welche nicht Mitglieder des Vorstandes sein dürfen. Die Entscheidungen werden mit der absoluten Mehrheit der anwesenden Mitglieder getroffen.

Art. 8. Bekanntmachung der Entscheidungen der Generalversammlung. Entscheidungen der Generalversammlung werden allen Mitgliedern mitgeteilt, sowie jenen, welche einen schriftlichen Antrag an den Vorstand richten.

Art. 9. Höchstsätze der Beiträge der Mitglieder. Der jährliche Beitrag kann 25 Euro, Index 100, nicht überschreiten.

Art. 10. Kontenführung. Die Konten werden von dem Kassierer verwaltet, welcher Mitglied des Vorstandes ist. Die Zustimmung der Konten wird durch die Generalversammlung, anschliessend an den Kassenrevisorenbericht, vorgenommen.

Art. 11. Statutenänderung. Änderungen der Statuten des Vereins werden gemäß den Modalitäten erfolgen, die im Gesetz vorgesehen sind.

Art. 12. Auflösung des Vereins und Verwendung dessen Eigentums. Bei Auflösung werden die Fonds des Vereins an eine Organisation mit ähnlichen Zielsetzungen überwiesen, welche von der Generalversammlung bestimmt wird.

Référence de publication: 2014066276/39.

(140077216) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2014.

Promedia S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 5, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 27.791.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Windhof, le 09/05/2014.

Référence de publication: 2014065254/10.

(140076094) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mai 2014.

Push Creative Agency S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9911 Troisvierges, 16, rue de Drinklange.

R.C.S. Luxembourg B 179.692.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2014065256/10.

(140076160) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mai 2014.

Randstad Group Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1616 Luxembourg, 5, place de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 138.754.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 mai 2014.

Référence de publication: 2014065263/10.

(140075537) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mai 2014.

Rent & Drive S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7650 Heffingen, 92, Op der Strooss.

R.C.S. Luxembourg B 74.219.

Les comptes annuels du 01/01/2013 au 31/12/2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2014065277/10.

(140075648) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mai 2014.

Syntaxis Luxembourg Finance S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 136.723.

Le Bilan et l'affectation du résultat au 31 décembre 2011 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8 mai 2014.

Syntaxis Luxembourg Finance S.à.r.l.

Manacor (Luxembourg) S.A.

Manager A

Référence de publication: 2014066128/14.

(140077029) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2014.

Société de Participation Financière Italmobiliare S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1946 Luxembourg, 15, rue Louvigny.
R.C.S. Luxembourg B 66.494.

Les comptes annuels au 31 décembre 2013 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE DE PARTICIPATION FINANCIERE ITALMOBILIARE S.A.
Société Anonyme
Signature

Référence de publication: 2014066114/12.

(140076510) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2014.

Schaus Développements et Promotions S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9085 Ettelbruck, Zone Artisanale et Commerciale.
R.C.S. Luxembourg B 112.275.

Les comptes annuels au 31/12/2012 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour SCHAUS DEVELOPPEMENTS ET PROMOTIONS S.A.
Société anonyme
FIDUCIAIRE DES P.M.E. SA

Référence de publication: 2014066133/12.

(140077097) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2014.

FGP VI S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 138.641.

Extrait de la décision prise par le conseil de gérance en date du 7 Mai 2014

- Le siège social a été transféré de L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte à L-2453 Luxembourg, 6, rue Eugène Ruppert.

Luxembourg.
Pour extrait sincère et conforme
Pour FGP VI S.à r.l.
Intertrust (Luxembourg) S.à r.l.

Référence de publication: 2014066598/14.

(140077363) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2014.

**Zencap Top-Holding S.C.Sp., Société en Commandite spéciale,
(anc. Funding Loop Top-Holding S.C.Sp.).**

Siège social: L-2324 Luxembourg, 7, avenue J.-P. Pescatore.
R.C.S. Luxembourg B 184.521.

Auszug des abgeänderten Gesellschaftsvertrages (Limited Partnership Agreement) (der "Gesellschaftsvertrag") der Funding Loop Top-Holding S.C.Sp. vom 29. April 2014

Am 29. April 2014 wurde entschieden die Denomination der Gesellschaft mit sofortiger Wirkung wie folgt zu ändern:

- Zencap Top-Holding S.C.Sp.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, den 9. Mai 2014.

Zencap Top-Holding S.C.Sp (vormals Funding Loop Top-Holdings S.C.Sp)
Unterschrift

Référence de publication: 2014066591/16.

(140077353) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2014.

Gdansk Port Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 47.000,00.

Siège social: L-1648 Luxembourg, 46, place Guillaume II.

R.C.S. Luxembourg B 110.646.

In the year two thousand and fourteen, on the twenty-third day of April.

Before Maître Francis Kessler, notary residing in Esch-sur-Alzette (Grand-Duchy of Luxembourg), undersigned,

APPEARED:

1. Macquarie Global Infrastructure Funds 2 S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (“société à responsabilité limitée”), with a share capital of EUR 33,700.-, having its registered office at 46, Place Guillaume II, L-1648 Luxembourg (Grand-Duchy of Luxembourg) and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies (“Registre de Commerce et des Sociétés”) under number B.103.975 (“MGIF2”), here duly represented by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, private employee, with professional address at Esch/Alzette, in virtue of a proxy given under private seal;

2. Motor Trades Association of Australia Superannuation Fund Pty Limited, a company incorporated under the laws of Australia with registered address at Motor Trades Association House 39, Brisbane Avenue, AUS-2600 Barton, Australian Capital Territory, (ACN 008 650 628) in its capacity as trustee of the MTAA Superannuation Fund (“MTAA”), here duly represented by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, private employee, with professional address at Esch/Alzette, in virtue of a proxy given under private seal;

3. Statewide Superannuation Pty Limited, a company incorporated under the laws of Australia with registered address at 99, Gawler Place, AUS-5000 Adelaide, South Australia (ABN 62 008 099 223) in its capacity as trustee of Statewide Superannuation Trust (“STATEWIDE”), here duly represented by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, private employee, with professional address at Esch/Alzette, in virtue of a proxy given under private seal; and

4. AustralianSuper Pty Limited, a company incorporated under the laws of Australia with registered address at Level 33, 50, Lonsdale Street, VIC 3000 Melbourne, Australia (ABN 94 006 457 987) in its capacity as trustee of AustralianSuper (“AUSSUPER”), here duly represented by here duly represented by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, private employee, with professional address at Esch/Alzette, in virtue of a proxy given under private seal.

The said proxies, signed “ne varietur” by the proxy holder of the appearing party and undersigned notary, shall remain attached to this deed to be filed with the registration authorities.

MGIF2, MTAA, STATEWIDE and AUSSUPER (collectively the “Shareholders”), represented as stated above, declare and request the notary to enact the following:

- Gdansk Port Holdings S.à r.l., a Luxembourg private limited liability company (“société à responsabilité limitée”), with a share capital of EUR 47,000.-, having its registered office at 46, Place Guillaume II, L-1648 Luxembourg (Grand-Duchy of Luxembourg), registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies (“Registre de Commerce et des Sociétés”) under number B.110.646 (the “Company”), has been incorporated pursuant to a deed of Maître André Schwachtgen, notary residing in Luxembourg, on 8 September 2005, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 40 dated 6 January 2006, page 1885;

- the articles of association of the Company (the “Articles”) have been modified, pursuant to a deed of Maître André Schwachtgen, prenamed, on 14 October 2005 published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 238 dated 2 February 2006, page 11385;

- the Articles have been then modified, pursuant to a deed of Maître Francis Kessler, prenamed, on 31 January 2012 published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 679 dated 20 March 2013, page 32556; and

- the Articles have not been modified since then.

This being declared, the appearing parties, (i) MGIF2, holder of one thousand two hundred (1200) class A shares, (ii) MTAA, holder of three hundred forty (340) class B shares, (iii) STATEWIDE, holder of one hundred seventy (170) class B shares, and (iv) AUSSUPER, holder of one hundred seventy (170) class B shares, representing together the entire share capital of the Company, have immediately taken the following resolutions:

First resolution

The Shareholders unanimously RESOLVE to CHANGE the way the Company is represented vis-à-vis third parties. Without prejudice to any specific authorisations or sub-delegations granted by the Board of managers, the Company will, from now on, be bound by the signature of any two managers of the Company signing jointly.

Second resolution

As a consequence of the foregoing resolution, the Shareholders unanimously RESOLVE to AMEND the article 7.2 paragraph 3 of the Articles so as to reflect the taken decisions, which shall be henceforth read as follows:

“The Company shall be bound by the signature of any two managers of the Company signing jointly”.

Declaration

The undersigned notary, who speaks and understands English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Costs - Estimation

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately one thousand three hundred euro (€ 1,300.-).

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up in Esch/Alzette (Grand-Duchy of Luxembourg), on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the persons appearing, who signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mil quatorze, le vingt-trois avril.

Par devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, (Grand-Duché de Luxembourg),

ONT COMPARU:

1. Macquarie Global Infrastructure Funds 2 S.à r.l., une société à responsabilité limitée, constituée et existant sous le droit luxembourgeois, au capital social de EURO 33.700, ayant son siège social au 46, Place Guillaume II, L-1648 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg et inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 103.975 («MGIF2»), dûment représentée par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, résidant professionnellement à Esch/Alzette, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

2. Motor Trades Association of Australia Superannuation Fund Pty Limited, une société constituée et existant sous le droit australien ayant son siège social au Motor Trades Association House 39, Brisbane Avenue, AUS-2600 Barton, Australian Capital Territory, (ACN 008 650 628), agissant en sa capacité de trustee du MTAA Superannuation Fund ("MTAA"), dûment représentée par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, résidant professionnellement à Esch/Alzette, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé;

3. Statewide Superannuation Pty Limited, une société constituée et existant sous le droit australien ayant son siège social au 99, Gawler Place, AUS-5000 Adelaide, South Australia (ABN 62 008 099 223) agissant en sa capacité de trustee du Statewide Superannuation Trust ("STATEWIDE"), dûment représentée par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, résidant professionnellement à Esch/Alzette, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé; and

4. AustralianSuper Pty Limited, une société constituée et existant sous le droit australien ayant son siège social au Level 33, 50, Lonsdale Street, VIC 3000 Melbourne, Australia (ABN 94 006 457 987) agissant en sa capacité de trustee de AustralianSuper ("AUSSUPER"), dûment représentée par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, résidant professionnellement à Esch/Alzette, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Lesdites procurations, après avoir été signées "ne varietur" par le représentant de la personne comparante et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être formalisées avec celui-ci.

MGIF2, MTAA, STATEWIDE et AUSSUPER (collectivement: les «Associés»), représentées comme dit ci-dessus, ont déclaré et ont requis du notaire instrumentant qu'il établisse que:

- Gdansk Port Holdings S.à r.l., une société à responsabilité limitée, constituée et existant sous le droit luxembourgeois, au capital social de EURO 47.000 (quarante-sept mille euros), ayant son siège social au 46, Place Guillaume II, L-1648 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg et inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 110.646 (la «Société»), a été constituée en vertu d'un acte reçu par Maître André Schwachtgen, notaire alors de résidence à Luxembourg, le 8 septembre 2005, et dont les statuts ont été publiés au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 40 du 6 janvier 2006, page 1885;

- les statuts de la Société (les «Statuts») ont été modifiés le 14 octobre 2005 en vertu d'un acte reçu par Maître André Schwachtgen, prénommé, et publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 238 du 2 février 2006, page 11385;

- les Statuts ont été modifiés le 31 janvier 2012 en vertu d'un acte reçu par Maître Francis Kessler, prénommé, et publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 679 du 20 mars 2013, page 32556; et

- les statuts n'ont pas été modifiés depuis.

Ces faits ayant été déclarés, les parties comparantes, (i) MGIF2, propriétaire des mille deux cents (1200) parts sociales de classe A, (ii) MTAA, propriétaire de trois cent quarante (340) parts sociales de classe B, (iii) STATEWIDE, propriétaire de cent soixante-dix (170) parts sociales de classe B et (iv) AUSSUPER, propriétaire de cent soixante-dix (170) parts sociales de classe B, ensemble représentant l'intégralité du capital social de la Société, ont immédiatement procédé et pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Les Associés DÉCIDENT de changer la façon dont la Société sera représentée vis-à-vis des tiers. Sans préjudice aux autorisations spécifiques accordées par le Conseil de Gérance, la Société sera désormais engagée par les signatures conjointes de deux gérants de la Société.

Deuxième résolution

En conséquence des déclarations et décisions prises ci-avant, les Associés DÉCIDENT de modifier l'article 7.2 paragraphe 3 des Statuts afin de refléter les décisions prises, lequel sera dorénavant libellé comme suit:

«La Société sera engagée par les signatures conjointes de deux gérants de la Société.»

Déclaration

Le notaire soussigné, qui parle et comprend la langue anglaise, constate que la comparante a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivie d'une version français, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Frais - Estimation

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison du présent acte sont estimés à environ mille trois cents euros (€ 1.300,-).

DONT ACTE, fait et passé à Esch/Alzette (Grand-Duché de Luxembourg), date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la personne comparante, celle-ci, telle que représentée ci-dessus, a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Conde, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 25 avril 2014. Relation: EAC/2014/5802. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): A. Santioni.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Référence de publication: 2014066623/136.

(140077526) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2014.

Phoenix E1 - Buckower Damm, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 35, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 108.720.

—
DISSOLUTION

In the year two thousand and fourteen, on the sixth day of May.

Before Us, Maître Blanche MOUTRIER, notary residing in Esch/Alzette, Grand-Duchy of Luxembourg.

There appeared:

PHOENIX HOLDCO I S.à r.l., a private limited liability company ("société à responsabilité limitée") incorporated and existing under the laws of the Grand-Duchy of Luxembourg, having its registered office in L-2163 Luxembourg, 35, Avenue Monterey, registered with the Luxembourg register of commerce and companies ("registre de commerce et des sociétés") under number B 152.589 (the "Sole Shareholder"),

here represented by:

Maître Patrick CHANTRAIN, lawyer, residing professionally in L-2763 Luxembourg, 31-33, rue Ste Zithe, by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy, after having been signed "ne varietur" by the proxy holder and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as here above stated, had requested the undersigned notary to enact the following:

I.- The Sole Shareholder is the sole shareholder of Phoenix E1 - Buckower Damm, a private limited liability company ("société à responsabilité limitée"), having its registered office in L-2163 Luxembourg, 35, Avenue Monterey, registered with the Luxembourg register of commerce and companies ("registre de commerce et des sociétés") under the number B 108720 (the "Company"), incorporated pursuant to a deed of Maître Jean-Joseph WAGNER, notary residing in Sanem, dated 17 June 2005, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1169 dated 8 November 2005. The articles of incorporation of the Company have not been amended.

II.- The Company's corporate capital is fixed at EUR 12,500.- (twelve thousand five hundred Euro), represented by 500 (five hundred) shares of EUR 25.- (twenty-five Euro) each, all subscribed and fully paid-up.

All 500 (five hundred) shares are owned by the Sole Shareholder, prenamed.

The Sole Shareholder, represented as here above stated, acting in its capacity as sole shareholder of the Company, then takes the following resolutions:

- The Sole Shareholder, representing the whole Company's corporate capital, declares that the Company has discontinued all its activities, and decides to dissolve and to liquidate the Company with immediate effect.
- The Sole Shareholder, acting in its capacity as liquidator of the Company, declares that the liquidation of the Company has been done in accordance with the rights of any interested party, that it will take over all the assets and liabilities of the Company and that it will pay all liabilities of the Company, even if unknown at present.
- Full and entire discharge is granted to the managers of the Company for the performance of their assignment.
- All books and documents of the Company will be kept for the legal duration of five (5) years at the Company's registered office, in L-2163 Luxembourg, 35, Avenue Monterey.

III.- The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of the present deed, are estimated at approximately thousand euros (1,000 Euros).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF, the present notarial deed was drawn up in Esch/Alzette, on the day appearing at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy holder, known to the notary, by surname, Christian name, civil status and residence, he signed together with the notary the present deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille quatorze, le sixième jour de mai

Pardevant Nous, Maître Blanche MOUTRIER, notaire de résidence à Esch/Alzette, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

PHOENIX HOLDCO I S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social à L-2163 Luxembourg, 35, Avenue Monterey, immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 152.589 («l'Associée Unique»),

ici représentée par:

Maître Patrick CHANTRAIN, avocat à la Cour, demeurant professionnellement à L-2763 Luxembourg, 31-33, rue Ste Zithe,

en vertu d'une procuration délivrée sous seing privé.

Laquelle procuration, après avoir été signée «ne varietur» par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La comparante, représentée ainsi qu'il a été dit, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I.- L'Associée Unique est l'associée unique de Phoenix E1 - Buckower Damm, une société à responsabilité limitée, ayant son siège social à L-2163 Luxembourg, 35, Avenue Monterey, immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 108720 (la «Société»), constituée suivant acte reçu par Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem, en date du 17 juin 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 1169 du 8 novembre 2005. Les statuts de la Société n'ont pas été modifiés.

II.- Le capital social de la Société est fixé à EUR 12.500,- (douze mille cinq cents euros), représenté par 500 (cinq cents) parts sociales de EUR 25,- (vingt-cinq euro) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

Toutes les 500 (cinq cents) parts sociales sont détenues par l'Associée Unique, préqualifiée.

L'Associée Unique, représentée ainsi qu'il a été dit ci-avant, agissant en sa qualité d'associée unique de la Société, a pris ensuite les décisions suivantes:

- L'Associée Unique, représentant l'intégralité du capital social de la Société, déclare que la Société a arrêté ses activités et décide de dissoudre et de liquider la société avec effet immédiat.

- L'Associée Unique, agissant en sa qualité de liquidateur de la Société, déclare que la liquidation de la Société a été réalisée en respectant les droits de toute partie intéressée, qu'elle s'engage à reprendre tous les éléments d'actifs et de passifs de la Société, et qu'elle s'engage à payer toutes les dettes de la Société, même inconnues à l'instant.

- Décharge pleine et entière est donnée aux gérants de la Société pour l'exécution de leur mandat.

- Les livres et documents de la Société seront conservés pendant la durée légale de cinq (5) ans au siège de la Société, à L-2163 Luxembourg, 35, Avenue Monterey.

III.- Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société en raison du présent acte sont évalués approximativement à la somme de mille euros (1.000.- euros).

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais constate par la présente qu'à la requête de la comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française; à la requête de la même comparante et en cas de différences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Esch/Alzette, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au mandataire, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: CHANTRAIN, MOUTRIER.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 07/05/2014. Relation: EAC/2014/6266. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): SANTIONI.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à des fins administratives.

Esch-sur-Alzette, le 09 mai 2014.

Référence de publication: 2014065213/94.

(140075605) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 mai 2014.

CEP III Alphyn I S.C.A., Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 176.813.

In the year two thousand and fourteen, on the fifth of May.

Before us, Maître Jean-Paul Meyers, notary residing in Rambrouch, Grand Duchy of Luxembourg

was held

an extraordinary general meeting of the shareholders (the "Meeting") of CEP III Alphyn I S.C.A., a société en commandite par actions, having its registered office at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg trade and companies' register under number B 176 813 (the "Company") incorporated pursuant to a deed of Maître Jean-Paul Meyers, notary residing in Rambrouch, Grand Duchy of Luxembourg, on 15 April 2013, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 1426 on 15 June 2013. The articles of association were amended for the last time pursuant to a deed of Jean-Paul Meyers dated 18 April 2013 published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 1459 on 19 June 2013.

The meeting is chaired by Mr. Christophe Nicolay, maître en droit, with professional address in Luxembourg (the "Chairman").

The Chairman appoints Mr. Martin Lamy de la Chapelle, maître en droit, with professional address in Luxembourg as secretary of the Meeting (the "Secretary").

The Meeting elects Mr. Martin Lamy de la Chapelle, maître en droit, with professional address in Luxembourg, as scrutineer of the Meeting (the "Scrutineer").

The Chairman, the Secretary and the Scrutineer being collectively referred to as the "Board of the Meeting".

The Board of the Meeting having thus been constituted, the Chairman declared and requested the notary to state that:

I. The convening notice setting out the agenda of the Meeting has been sent out to all the shareholders on 25 April 2014, thus at least 8 days before the date scheduled for the Meeting as provided in article 13.3 of the articles of association of the Company.

II. The present Meeting does not result in an amendment of the rights pertaining the class B ordinary founder shares and therefore they do not have a voting right in the present Meeting.

III. The shareholders present or represented at the Meeting and the number of shares held by them are shown on an attendance list. This attendance list and the proxies of the represented shareholders, signed ne varietur, by the bureau of the Meeting and the proxyholders, will remain attached to the present minutes.

IV. It appears from said attendance list that one hundred and thirty-one million fifty-eight thousand two hundred and twenty-four (131,058,224) class A ordinary shares (i.e. 83.34 % of all the class A ordinary shares), that forty-three million eight hundred and thirty-three thousand fifty-five (43,833,055) class A preferred shares (i.e. 57.58 % of all the class A preferred shares) and 1 management share all in registered form with a par value of one pence sterling (GBP 0.01) each, of the share capital of the Company which represent 75.63 % of the shares issued by the Company, are present or represented at the present Meeting, so that the Meeting can validly decide on all the items of the agenda which are known to the shareholders.

V. The agenda of the Meeting is the following:

1. Reduction of the share capital of the Company by an amount of eight hundred thousand pounds sterling (GBP 800,000.-) in order to reduce it from its present amount of three million one hundred thirty-three thousand seven hundred fifty-one pound and seventy pence (GBP 3,133,751.70) down to two million three hundred thirty-three thousand seven hundred fifty-one pound and seventy pence (2,333,751.70) by cancellation of eighty million (80,000,000) mandatory redeemable preferred shares having a nominal value of one penny sterling (GBP 0.01) each.

2. Amendment of article 6 of the Company's articles of association and subsequent amendments of the articles of association deleting all the references to the MRPS therein.

3. Miscellaneous.

These facts having been exposed and recognized as true by the Meeting, the Meeting, after deliberation, unanimously took the following resolutions:

First resolution

The general meeting of shareholders, after having reviewed the interim financial statements of the Company, resolves to reduce the share capital of the Company by an amount of eight hundred thousand pounds sterling (GBP 800,000) in order to reduce it from its present amount of three million one hundred thirty-three thousand seven hundred fifty-one pound and seventy pence (GBP 3,133,751.70) down to two million three hundred thirty-three thousand seven hundred fifty-one pounds sterling and seventy pence (2,333,751.70) by the cancellation of eighty million (80,000,000) mandatory redeemable preferred shares (the "MRPS") having a nominal value of one pence sterling (GBP 0.01) each, which are temporarily held by the Company.

No payment shall be made to the shareholders.

Second resolution

As a consequence of the preceding resolution, the general meeting of shareholders decides to amend articles 1, 6.1, 6.11, 6.12, 6.13, and 16 as well as to delete articles 6.6, 6.10, 8.3, 10.5, 13.4, 26.2 and 28.2 of the articles of association of the Company in order to delete all the references to the cancelled MRPS. The articles of association of the Company should therefore read as follows after renumbering the remaining paragraphs accordingly:

"A. Definitions - Name - Purpose - Duration - Registered office

Art. 1. Definitions. For the purpose of these articles of association:

"Adjustment Amount" means an amount equal to the sum of all amounts received by the Company in respect of the TopCo Preference Shares, including coupon payments and redemption amounts (other than the Subscription Price thereof).

"Articles" mean these articles of association of the Company as amended from time to time.

"Available Profits" has the meaning given in article 27.3.

"Bad Leaver" has the meaning given in article 10.6.2.

"Business Day" means a day (other than a Saturday or Sunday) on which banks in the city of London, United Kingdom and Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg are open for ordinary banking business.

"Called Shareholders" has the meaning given in article 10.7.1.

"Called Shares" has the meaning given in article 10.7.1.

"Claim" means a claim under any agreement which may be entered into from time to time between, amongst others, the Company, any of its Subsidiaries and the Vendors brought by the Company or any Subsidiary against any other party to such agreement;

"Class A Ordinary Shares" means the ordinary shares of the Company designated as ordinary shares of Class A.

"Class A Preferred Shares" means the redeemable non-voting preferred shares of the Company designated as non-voting preferred shares of Class A.

"Class A Preferred Shareholder" has the meaning given in article 6.1.

"Class B Ordinary Founder Shares" has the meaning given in article 6.7.

"Company" has the meaning given in article 2.

"Compulsory Sellers" has the meaning given in article 10.6.3.

"Compulsory Sellers' Shares" has the meaning given in article 10.6.3.

"Control" means in relation to a body corporate, the power of a person to secure that the affairs of the body corporate are conducted in accordance with the wishes of that person:

- by means of the holding of shares, or the possession of voting power, in or in relation to that or any other body corporate;

- by means of the ability to direct the business of such body corporate (whether through its board or otherwise); or

- by virtue of any powers conferred by the constitutional or corporate documents, or any other document, regulating that or any other body corporate.

"Corporate Permitted Transferee" has the meaning given in article 10.5.1.

"Corporate Transferor" has the meaning given in article 10.5.1.

"Drag Along Notice" has the meaning given in article 10.7.2.

"Employee" means an individual who is employed by, or is a director of, any member of the Group, or an individual whose services are otherwise made available to any member of the Group from time to time (and "employment" shall be construed accordingly);

"Employee Benefit Trust" means a trust established, with the prior written consent of the Manager, for the purpose of enabling or facilitating transactions in shares between, and/or the acquisition of beneficial ownership of shares by, the bona fide employees or former employees of any member of the Group from time to time, or the spouses, civil partners,

widows, widowers, surviving civil partners, children or stepchildren under the age of eighteen (18) of any such employees or former employees;

“Entity” means any person, individual, corporation, company, partnership, joint venture, trust, association, foundation, other incorporated entity or person of any kind, or a governmental entity or any department, agency or political subdivision thereof;

“Estimated Amount” means a reasonable estimate of the likely quantum of any Claim made by the QC, with the QC having had regard to any applicable contractual clauses in relation to limitation of liability related to such Claim and the effect on such limitations of previous Claims made against any Vendor which had been Settled;

“Exit” means a Sale or an IPO.

“Family Member” means in relation to any individual, his or her spouse (widow or widower), civil partner and every child and remoter descendant (including stepchildren and adopted children).

“Family Trust” means in relation to any individual, a trust established by such individual which permits the settled property or the income from it to be applied only for the benefit of such individual and/or his Family Members and under which no power of control is capable of being exercised over the votes attached to any shares held by the trust by any person other than the trustees, the individual or his Family Members.

“General Meeting” has the meaning given in article 16.

“Good Leaver” has the meaning given in article 10.6.1.

“Group” means the Company and each of its holding companies and subsidiaries from time to time.

“Group Company” means any member of the Group.

“Individual Transferor” has the meaning given in article 10.5.1.

“Individual Permitted Transferee” has the meaning given in article 10.5.1.

“Investment Fund” means any person, trust, or fund holding shares for investment purposes (other than for an Employee or any of his Individual Permitted Transferees).

“Investor” means CEP III Participations S.à r.l. SICAR.

“IPO” means effective registration or an effective listing of Shares on a securities market in accordance with applicable requirements.

“Law” means the law of 10 August 1915 concerning commercial companies, as amended.

“Leaver” means any Employee who ceases to be an Employee or whose employment is subject to notice of termination and who holds or has an Individual Permitted Transferee who holds Class B Founder Shares.

“Management Share” means the management share(s) issued by the Company from time to time.

“Manager” means CEP III Alphyn GP S.à r.l., a société à responsabilité limitée organized under the laws of the Luxembourg and acting as sole manager of the Company.

“Material Default” means: (i) the occurrence of an event of default under any material financing arrangement of any Group Company which is continuing (which has not been remedied or waived); (ii) the determination of a material default occurring under the constitutional documentation of any other Group Company; and or (iii) where the holders of more than fifty percent (50%) of the Class A Ordinary Shares giving not less than two days written notice to the Company that they reasonably believe that a relevant Group Company has no reasonable prospect of avoiding an Event of Default.

“Ordinary Shareholder” has the meaning given in article 6.1.

“Outstanding Claim” means any Claim against the Vendors that has not been Settled but where a party has delivered to the Vendors or any of them on or before the Redemption Date, a QC Notice stating that, on the basis of the information available to the party delivering the Claim: (i) the Claim has a reasonable prospect of success; and (ii) the Estimated Amount.

“Preferred Dividend” has the meaning given in article 6.5.

“Preferred Shares” has the meaning given in article 6.8.1

“Prescribed Price” has the meaning given in article 10.6.5.

“Proposed Purchaser” has the meaning given in article 10.7.1.

“Proposed Transferees” has the meaning given in article 10.8.1.

“Proposed Transferors” has the meaning given in article 10.8.1.

“Public Sale” means any sale of the Securities, as the case may be, through a broker, dealer or market maker pursuant to the securities regulations of the relevant jurisdiction(s).

“QC” means Queen’s Counsel or a counsel of at least ten years’ standing chosen by BidCo;

“QC Notice” means a written opinion of a QC.

“Redemption Date” has the meaning given in article 6.8.3

“Redemption Price” has the meaning set out in article 6.8.3.

“Rescue Issue” means an issue of securities in the Company or any other Group Company which the holder of more than 50 per cent of the Class A Ordinary Shares then in issue determines is required in circumstances where there is a Material Default.

“Rescue Securities” means any securities issued in connection with a Rescue Issue.

“Sale” means the transfer of Shares on bona fide arm’s length commercial terms (whether through a single transaction or a series of transactions) as a result of which any person, or persons under common Control with the first person or acting in concert with such person, holds more than fifty percent (50%) of the Class A Ordinary Shares, provided that there shall be no Sale as a result of any transfer made (a) pursuant to article 10.5 other than article 10.5.1(e); or (b) to the Investor or to any persons that the Investor could transfer shares pursuant to article 10.5.

“Settled” means in respect of any Claim: (a) finally determined by judgement or order of any court or competent jurisdiction; or (b) finally agreed or compromised between all the parties to such claim.

“Shares” means any shares of any class in the Company.

“Shareholders” has the meaning given in article 6.2.

“Subscription Price” means, in respect of any share, the amount paid or credited as paid up on that share, including amounts paid by way of premium.

“Subsidiary” means, with respect to any Entity, any or all other Entities of which a majority of the total voting power of shares of stock or other equity interests entitled (without regard to the occurrence of any contingency) to vote in the election of directors, managers or trustees thereof is at the time owned or Controlled, directly or indirectly, by such Entity or one or more of its other Subsidiaries or a combination thereof. For purposes hereof, an Entity or Entities will be deemed to have a majority ownership interest in a limited liability company, partnership, association or other business entity if such Entity or Entities will be allocated a majority of limited liability company, partnership, association or other business entity gains or losses or Control such entity.

“Tax” means all forms of taxation, levy or duty or other charge or withholding of a similar nature (including any penalty or interest payable in connection with any failure to pay or any delay in paying any of the same) whether of Luxembourg or elsewhere.

“TopCo” means Alphyn TopCo Limited, a company incorporated in England and Wales with registered number 8486509 and having its registered office at Lansdowne House, 57 Berkeley Square, London W1J 6ER;

“TopCo Preference Shares” means the preference shares of £0.01 each issued by TopCo, and held by the Company;

“Transfer” means (i) any sale or other disposition of any interest in the Shares, (ii) the creation of any security interest or other encumbrance over the Shares, (iii) any direction by a person entitled to an allotment or issue of Shares that any such Shares be allotted or issued to any other person, and (iv) any grant of an option to acquire any Shares by any person entitled to any such Shares.

“Unvested Shares” means the Class B Founder Shares held by the relevant shareholder which are not Vested Shares;

“Valuer” has the meaning given in article 10.6.5.

“Vendor Shareholders” has the meaning given in article 10.7.

“Vendor Shares” has the meaning given in article 10.7.

“Vendors” means each and any of John Griffin, Daryl Foster, Liam Griffin and Keiran Griffin.

“Vested” means:

- in respect of a person who becomes a Leaver, prior to 19 April 2014, twenty per cent (25%) of the Class B Ordinary Founder Shares held by a Leaver;
- in respect of a person who becomes a Leaver, on or after 19 April 2014 but prior to 19 April 2015, 43.7 per cent (43.7%) of the Class B Ordinary Founder Shares held by a Leaver;
- in respect of a person who becomes a Leaver, on or after 19 April 2015 but prior to 19 April 2016, 62.4 per cent (62.4%) of the Class B Ordinary Founder Shares held by a Leaver;
- in respect of a person who becomes a Leaver, on or after 19 April 2016 but prior to 19 April 2017, 81.1 per cent (81.1%) of the Class B Ordinary Founder Shares held by a Leaver; or
- in respect of a person who becomes a Leaver, on or after 19 April 2017, 100 per cent (100%) of the Class B Ordinary Founder Shares held by a Leaver.

Art. 2. Name. There exists a partnership limited by shares (société en commandite par actions) under the name of “CEP III Alphyn I S.C.A.” (hereinafter the “Company”) which shall be governed by the Law, as well as by the present Articles.

Art. 3. Purpose. The Company’s object is to carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the taking of participating interests in any enterprises in whatever form, as well as the administration, management, control and development of such participating interests, in the Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

The Company may particularly use its funds for the setting-up, management, development and disposal of a portfolio consisting of any securities and patents of whatever origin, participate in the creation, development and control of any enterprises, acquire by way of contribution, subscription, underwriting or by option to purchase and any other way

whatsoever, any type of securities and patents, realise them by way of sale, transfer, exchange or otherwise, have these securities and patents developed. The Company may grant assistance (by way of loans, advances, guarantees or securities or otherwise) to companies or other enterprises in which the Company has an interest or which form part of the group of companies to which the Company belongs (including shareholders or affiliated entities).

In general, the Company may likewise carry out any financial, commercial, industrial, movable or real estate transactions, take any measures to safeguard its rights and make any transactions whatsoever which are directly or indirectly connected with its purpose or which are liable to promote their development.

The Company may borrow in any form including by way of public offer. It may issue by way of private or public placement, notes, bonds and debentures and any kind of debt, whether convertible or not, and/or equity securities. It may give guarantees and grant securities in favor of third parties to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies or any other companies. The Company may further pledge, transfer, encumber or otherwise create security over all or over some of its assets.

Art. 4. Duration.

4.1 The Company is incorporated for an unlimited period of time.

4.2 It may be dissolved at any time and without cause by a resolution of the General Meeting, adopted in the manner required for an amendment of these Articles pursuant to article 17 hereof.

Art. 5. Registered office.

5.1 The registered office of the Company is established in the city of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

5.2 Within the same municipality, the registered office may be transferred by decision of the Manager. It may be transferred to any other municipality in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the General Meeting, adopted in the manner required for an amendment of these Articles.

5.3 Branches or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by resolution of the Manager.

5.4 In the event that the Manager determines that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, shall remain a Luxembourg company.

B. Share capital - Shares

Art. 6. Share Capital.

6.1 The Company's subscribed share capital is set at two million three hundred thirty-three thousand seven hundred fifty-one point seventy Pounds Sterling (GBP 2,333,751.70), represented by: (i) one (1) management share with a nominal value of 0.01 Sterling (GBP 0.01) (the "Management Share"); (ii) one hundred fifty-seven million two hundred fifty thousand (157,250,000) class A ordinary shares with a nominal value of 0.01 Sterling (GBP 0.01) each (the "Class A Ordinary Shares"), and (iii) seventy-six million one hundred twenty-five thousand one hundred sixty-nine (76,125,169) class A preferred shares with a nominal value of 0.01 Sterling (GBP 0.01) each (the "Class A Preferred Shares" and together with the Management Share and the Class A Ordinary Shares, the "Shares"). Each holder of Class A Ordinary Shares is hereinafter referred to as an "Ordinary Shareholder" and each holder of Class A Preferred Shares is referred to as a "Class A Preferred Shareholder", whereas Ordinary Shareholders, Class A Preferred Shareholders and the holder of the Management Share are hereinafter collectively referred to as "Shareholders". The Management Share shall be held by an unlimited shareholder (associé commandité) of the Company.

6.2 Any new shares to be paid for in cash shall be offered by preference to the existing shareholder(s). In case of plurality of shareholders, such shares shall be offered to the shareholders in proportion to the number of Class A Ordinary Shares, Management Share(s) and Class B Ordinary Founder Shares (as if they were one class of share) held by them in the Company's share capital. The Manager shall determine the period of time during which such preferential subscription right may be exercised. This period may not be less than thirty (30) days from the date of dispatch of a registered letter sent to the shareholder(s), announcing the opening of the subscription period. The General Meeting may limit or suppress the preferential subscription right of the existing shareholder(s) in the manner required for an amendment of these Articles.

6.3 The Company may redeem its own shares subject to the provisions of the Law and these Articles.

6.4 The Class A Ordinary Shares

6.4.1 All Class A Ordinary Shares will be identical in all respects.

6.4.2 Dividends

All Class A Ordinary Shares will share rateably in the payment of dividends and in any distribution of assets other than by way of dividends, which are allocated on an aggregate basis to such Class A Ordinary Shares. All Class A Ordinary Shares purchased or otherwise acquired by the Company will, if the Manager so directs, be retired with the effect that the issued number of Class A Ordinary Shares is reduced.

6.4.3 Liquidation rights Upon liquidation of the Company, each Class A Ordinary Share entitles the holder thereof to liquidation proceeds attached to the Class A Ordinary Shares in accordance with article 6.10 of the present Articles.

6.4.4 Voting Rights Each Class A Ordinary Share will entitle the holder thereof to one vote on all matters upon which shareholders have the right to vote.

6.5 The Class A Preferred Shares

6.5.1 All Class A Preferred Shares will be identical in all respects.

6.5.2 Dividends

Each Class A Preferred Share entitles the holder thereof to receive annually a fixed cumulative preferred dividend equal to 12 % per annum of the Subscription Price of such Class A Preferred Share (the "Preferred Dividend").

Such Preferred Dividend shall accrue on a daily basis from the date of issue of such Class A Preferred Shares and shall compound annually (on the assumption of a 365 day per year basis) on 19 April and in accordance with the conditions set forth in article 1154 of the Civil Code. If the Preferred Dividend is not paid for any year, it shall be considered as accrued and shall cumulate with any unpaid preferred dividend of prior years. All Class A Preferred Shares purchased or otherwise acquired by the Company will, if the Manager so directs, be retired with the effect that the issued number of Class A Preferred Shares is reduced.

6.5.3 Liquidation rights

Upon liquidation of the Company, each Class A Preferred Share entitles the holder thereof to a preferential reimbursement of the Subscription Price of such Class A Preferred Share, without prejudice to any liquidation rights attached to the Class A Preferred Shares in accordance with article 6.10 of the present Articles.

6.5.4 Voting Rights

The Class A Preferred Shares are non-voting preferred shares in accordance with articles 44 to 47 of the Law. They will entitle the holder thereof to one vote on all specific matters upon which holders of non-voting preferred shares have the right to vote in accordance with article 46 of the Law.

Class A Preferred Shareholders shall be entitled to the same voting rights as the Ordinary Shareholders at all General Meetings, where, despite the existence of profits available for that purpose, the Preferred Dividend has not been paid in its entirety for any reason whatsoever for a period of two successive financial years.

6.5.5 Redemption

The Class A Preferred Shares are redeemable in accordance with article 49-8 of the Law as set out in article 6.8.

6.6 The Management Share(s)

6.6.1 All Management Share(s) will be identical in all respects. All Management Share(s) will share rateably in the payment of dividends and in any distribution of assets other than by way of dividends, which are allocated on an aggregate basis to such Management Share(s).

6.6.2 Liquidation rights

Upon liquidation of the Company, each Management Share is entitled to liquidation proceeds attached to the Management Share(s) in accordance with article 6.10 of the present Articles.

6.6.3 Voting Rights

Each Management Share will entitle the holder thereof to one vote on all matters upon which shareholders have the right to vote.

6.6.4 Redemption; Convertibility

Management Shares will not be subject to mandatory redemption (except as may from time to time be set forth in a separate agreement) and will not be convertible into any other shares.

6.7 The Class B Ordinary Founder Share(s)

6.7.1 The Company has issued nine million two hundred fifty thousand (9,250,000) class B ordinary founder shares each having a nominal value of one pence sterling (GBP 0.01) for a total nominal value of ninety-two thousand five hundred Sterling (GBP 92,500) which do not represent the share capital of the Company and which do not confer any rights to the holders thereof save for the ones set out in these Articles (the "Class B Ordinary Founder Shares").

6.7.2 The Class B Ordinary Founder Shares will be issued in registered form only. The number of Class B Ordinary Founder Shares issued shall be registered in a register of Class B Ordinary Founder Shares held at the registered office of the Company, which will show the name and residence of the holders of Class B Ordinary Founder Shares as well as the number of Class B Founder Shares held by them. Ownership of Class B Ordinary Founder Shares is established by registration in said register. Certificates of such registration shall be issued upon request and at the expense of the relevant holder with such certificates, however, not serving as evidence of ownership. Any such certificate of Class B Ordinary Founder Shares shall be signed by the Manager of the Company.

6.7.3 All notices and announcements to holders of Class B Ordinary Founder Shares shall be sent to the address detailed in the above mentioned register. In the event that a holder of a Class B Ordinary Founder Share does not provide an address, the Company may permit a note to this effect to be entered in the register and the holder of the Class B Ordinary Founder Share's address will be deemed to be at the registered office of the Company or at such other address

as may be so inscribed in the register by the Company from time to time, until another address shall be provided to the Company by the holder of the Class B Ordinary Founder Share.

6.7.4 The Class B Ordinary Founder Shares carry no voting rights other than a right to consent to an amendment of rights pertaining to the Class B Ordinary Founder Shares.

6.8 Share Redemption and Convertibility

6.8.1 Redeemable Shares. The Class A Preferred Shares (the “Preferred Shares”) are redeemable shares in accordance with the provision of article 49-8 of the Law. Except as otherwise provided herein or in any written agreement which may be entered into among the shareholders of the Company, subscribed and fully paid redeemable shares shall be redeemable on a pro rata basis of redeemable shares of each class held by each holder upon request of the Company in accordance with the provisions of article 49-8 of the Law. The redemption of the Preferred Shares can only be made by using sums available for distribution in accordance with article 72-1 of the Law (distributable funds, inclusive of the extraordinary reserve established with the funds received by the Company as an issue premium) or the proceeds of a new issue made with the purpose of such redemption. Redeemed Preferred Shares bear no voting rights, and have no rights to receive dividends or the liquidation proceeds. Redeemed shares shall be cancelled upon request of the Manager by a positive vote of the general meeting of shareholders held in accordance with article 18. Redeemed shares shall be cancelled immediately upon their redemption by the Company.

6.8.2 Special Reserve. An amount equal to the nominal value, or, in the absence thereof, the accounting par value, of all the Shares redeemed must be included in a reserve which cannot be distributed to the shareholders except in the event of a capital reduction of the subscribed share capital; the reserve may only be used to increase the subscribed share capital by capitalization of reserves. This reserve is not required in case of a redemption using the proceeds of a new issue made with a view to carry out such redemption.

6.8.3 Redemption Procedure. Except as otherwise provided in these Articles or a written agreement which may be entered into among the Company and any holders of Shares at least 10 (ten) Business Days prior to the redemption date, written notice shall be sent by registered mail or internationally recognized overnight courier to each registered shareholder of the Preferred Shares to be redeemed, at his or her address last shown in the shareholders register of the Company, notifying such holder of the number of shares so to be redeemed, specifying the redemption date, the Redemption Price and the procedures necessary to submit the Preferred Shares to the Company for redemption. The redemption of redeemable shares will be published in the Luxembourg official gazette (Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations) in accordance with the Law. Each holder of Preferred Shares to be redeemed will surrender the certificate or certificates, if any, issued in relation to such Preferred Shares to the Company. Unless otherwise agreed between the Company and the relevant Ordinary Shareholder, the redemption price of such Preferred Shares shall be payable to the order of the person whose name appears on the share register as the owner thereof on the bank account provided to the Company by such Shareholder before the redemption date.

6.8.4 Convertibility. The Class A Ordinary and Preferred Shares shall not be convertible into any other class of shares.

6.9 Distributions to Shareholders

If any distribution to the shareholders is determined to be made by the Company’s shareholders meeting and/or by the Manager (whether by dividend, redemption or otherwise), then the shareholders will be entitled to receive distributions, when, as, and if declared by the Company’s shareholders meeting and/or by the Manager out of funds legally available therefore, in accordance with applicable law, and these Articles, in the manner described below and subject to the terms of any agreements which may be entered into between the shareholders from time to time.

- a) First, to the holders of Class A Preferred Shares, the Preferred Dividend on a pari passu basis;
- b) secondly, to the holders of the Class A Ordinary Shares and Management Share(s), an amount equal to the Adjustment Amount on a pari passu basis; and
- c) thirdly, to the holders of Class A Ordinary Shares, Class B Ordinary Founder Shares and Management Share(s), any remaining amount of distribution made by the Company, and such distributions will be made pro rata among the holders of Class A Ordinary Shares, Class B Ordinary Founder Shares and Management Share(s) on a pari passu basis.

6.10 Liquidation Rights

In the event of a liquidation, after payment of all debts and liabilities of the Company, the residual assets of the Company will be distributed in the manner described below:

- a) First, to the holders of Class A Preferred Shares, any amounts of accrued but unpaid Preferred Dividend on a pari passu basis;
- b) secondly, to the holders of Class A Preferred Shares, the Subscription Price of the Class A Preferred Shares on a pari passu basis;
- c) thirdly, to the holders of the Class A Ordinary Shares and Management Share(s), an amount equal to the Adjustment Amount on a pari passu basis; and
- d) fourthly, to the holders of Class A Ordinary Shares, Class B Ordinary Founder Shares and Management Share(s), any remaining amount of distribution made by the Company, and such distributions will be made pro rata among the holders of Class A Ordinary Shares, Class B Ordinary Founder Shares and Management Share(s) on a pari passu basis.

Neither a merger or consolidation of the Company into or with any other entity or entities, nor a merger or consolidation of any other entity or entities into or with the Company, nor a sale, transfer, lease or exchange (for cash, securities or other consideration) of all or any part of the assets of the Company will be deemed to be a liquidation within the meaning of this article 6.10, unless such merger, consolidation, sale, transfer, lease or exchange will be in connection with or intended to be a plan of complete liquidation, dissolution or winding up of the Company.

The proceeds of a Sale shall be distributed to or shared among the holders of Shares in accordance with the terms of this article 6.10.

6.11 Authorised Capital

6.11.1 The authorised capital of the Company, including the subscribed share capital, is set at three million five hundred thousand pounds sterling (GBP3,500,000), consisting of: (i) one hundred seventy five million six hundred and twenty-eight thousand one hundred and forty six (175,628,146) Class A Ordinary Shares each having a nominal value of one pence sterling (GBP0.01); and (ii) eighty five million twenty two thousand and eighty one (85,022,081) Class A Preferred Shares each having a nominal value of one pence sterling (GBP 0.01); and (iii) one (1) Management Share each having a nominal value of one pence sterling (GBP 0.01).

6.11.2 During a period of time of five (5) years from the date of the publication of these articles of association or, as the case may be, of the resolution to renew or to increase the authorised capital pursuant to this article in the Luxembourg official gazette (Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations), the Manager is hereby authorised to issue Shares, to grant options to subscribe for Shares and to issue any other instruments convertible into Shares within the limits of the authorised capital to such persons and on such terms as it shall see fit and, specifically, to proceed to such issue without reserving a preferential right to subscribe to the shares issued for the existing shareholders (in accordance with article 6.2 or otherwise), in relation to:

- a) the issue or allotment of Shares other than for cash or a cash equivalent;
- b) any issue of Shares (including the granting or exercise of any option over any Shares) to any Employee pursuant to an employee incentive scheme which has been approved by a majority of the holders of Class A Ordinary Shares; and
- c) a Material Default where the holders of more than fifty percent (50%) of the Class A Ordinary Shares then in issue determine that a Rescue Issue is required to remedy such Material Default.

6.11.3 The authorisation provided by this article 6.11, may be renewed through a resolution of the general meeting of the shareholders adopted in the manner required for an amendment of these articles of association, each time for a period not exceeding five (5) years.

6.11.4 If there is a Rescue Issue, then the Company shall notify the Shareholders of the Rescue Issue and all Shareholders and the Manager shall procure that the Company offers the Shareholders (other than the Shareholders who have subscribed for Rescue Securities in the Rescue Issue) the opportunity to subscribe for such number of Rescue Securities as such Shareholder would have been entitled to subscribe for had the Rescue Issue been made in accordance with article 6.2 at the same Subscription Price as those who subscribed for Rescue Securities in the Rescue Issue, provided that such offer must remain open for acceptance for a period of not less than 30 days.

Art. 7. Amendment of the share capital. The share capital of the Company may be increased or reduced by a decision of the general meeting of shareholders adopted in the manner required for amendments to these present Articles.

Art. 8. Shares.

8.1 The Company's share capital is divided into Shares, each of them having the same nominal value.

8.2 The Shares are and will remain in registered form (actions nominatives).

8.3 The death, suspension of civil rights, dissolution, bankruptcy or insolvency or any other similar event regarding any of the shareholders shall not cause the dissolution of the Company.

Art. 9. Register of Shares.

9.1 A register of Shares shall be kept at the registered office, where it shall be available for inspection by any Shareholder. This register shall contain all the information required by the Law. Ownership of shares is established by registration in said share register. Certificates of such registration shall be issued upon request and at the expense of the relevant shareholder.

9.2 The Shares are indivisible and the Company will recognise only one holder per share. In case a share is owned by several persons, they shall appoint a single representative who shall represent them towards the Company. The Company has the right to suspend the exercise of all rights attached to that share until one person has been designated as representative in relation to the Company.

Art. 10. Transfer of shares.

10.1 Shares may not be Transferred other than in accordance with these Articles, and subject to, including, without limitation, any shareholders' agreements (including, without limitation, any put and/or call option agreements) which may be entered into by and between the Shareholders from time to time.

10.2 The Management Share(s) held by the Manager is(are) not transferrable except to a successor manager or an additional manager, with unlimited liability.

10.3 Any Transfer of Shares shall become effective towards the Company and third parties either (i) through the recording of a declaration of Transfer into the register of Shares, signed and dated by the transferor and the transferee or their representatives, or (ii) by the Company upon notification of the Transfer to, or upon the acceptance of the Transfer by the Company.

10.4 Any Transfer or attempted Transfer of any Shares in violation of any provision of these Articles will be void and of no effect, and the Company will not give effect to such Transfer nor record such Transfer on its books or treat any purported transferee of such Shares as the owner of such Shares for any purpose.

10.5 Permitted transfers

10.5.1 The Class A Ordinary Shares, Class A Preferred Shares and any Class B Ordinary Founder Shares may be Transferred at any time as follows:

a) by any shareholder who is an individual (the “Individual Transferor”) to his Family Members or to the trustees of a Family Trust (or by the trustees of a Family Trust (in respect of shares held by them in that capacity) to the new or remaining trustees of that Family Trust on a change of trustees) (each of the forgoing being an “Individual Permitted Transferee” of such Individual Transferor);

b) by any shareholder which is a body corporate (the “Corporate Transferor”), to any other body corporate which is, for the time being, its subsidiary or holding company or another subsidiary of its holding company (each of the foregoing being a “Corporate Permitted Transferee” of such Corporate Transferor);

c) by any shareholder, to any trustee of an Employee Benefit Trust and, on a change of trustees, by those trustees to the new or remaining trustees of the employee benefit trust or, with the prior written consent of the Manager, to any beneficiary of such Employee Benefit Trust;

d) by any shareholder which is an Investment Fund:

(i) to any of its subsidiary undertakings, parent undertakings or any subsidiary undertaking of any such parent undertaking from time to time;

(ii) to any general, limited or other partner, trustee, custodian, nominee, manager, unit holder, shareholder, member, participant or adviser to or in the Investment Fund or any of the persons set out in article 10.5.1 d) (i);

(iii) to any subsidiary undertaking or parent undertaking from time to time of any of the persons set out in article 10.5.1 d) (ii); or to any subsidiary undertaking of any such parent undertaking from time to time;

(iv) to any other Investment Fund which has the same general partner, trustee, custodian, nominee, manager or adviser as the transferring Investment Fund or any of the persons set out in articles 10.5.1 d) (i), 10.5.1 d) (ii) or 10.5.1 d) (iii);

(v) to any other Investment Fund in which the transferring Investment Fund or any of the persons articles 10.5.1 d) (i), 10.5.1 d) (ii) or 10.5.1 d) (iii) is the general partner, trustee, custodian, nominee, manager or adviser; and/or

(vi) to any co-investment scheme, being a scheme under which certain officers, employees or partners of the Investment Fund or of its adviser or manager are entitled (as individuals or through a company or any other vehicle) to acquire shares which the Investment Fund would otherwise acquire or has acquired, or by such co-investment scheme to any person which holds or is to hold shares for such scheme, or any persons on their becoming entitled to the same under the terms of such scheme; or

e) by any shareholder to any person with the prior written consent of the holders of fifty percent (50%) of the Class A Ordinary Shares then in issue.

10.5.2 Any shareholder holding shares as a result of a transfer made after the date of the adoption of the Articles by a person in relation to whom such member was a permitted transferee under any of the provisions of Article 10.5.1 may at any time transfer any share to the person who originally transferred such shares or to any other permitted transferee of such original transferor.

10.5.3 Where any Individual Permitted Transferee ceases to be a trustee of a Family Trust of, or a Family Member of, its Individual Transferor, it shall, within twenty-one (21) days of such cessation, transfer all shares held by it to its Individual Transferor.

10.5.4 Where any Corporate Permitted Transferee ceases to be a subsidiary or holding company of its Corporate Transferor or a subsidiary of a holding company of its Corporate Transferor, it shall, within twenty-one (21) days of such cessation, transfer all shares held by it to its Corporate Transferor.

10.6 Compulsory Transfers

10.6.1 Any Employee who becomes a Leaver in any of the following circumstances shall be a “Good Leaver”:

a) death of the Employee;

b) ill health or permanent disability of the Employee for a period of at least six (6) months as confirmed by a physician reasonably acceptable to the Manager, such that the Employee is not satisfactorily able to perform his functions as a director, officer or employee (as the case may be);

c) ceases to be employed or engaged by a Group Company by reason of retirement on or after the normal retirement date of the relevant Group Company from time to time;

d) ceases to be employed or engaged by a Group Company by reason of any termination which is finally determined by a court of competent authority (including, as applicable an employment tribunal) to be constituted wrongful, unfair or constructive dismissal (in each case, except as a result of a procedural irregularity); or

e) in any other circumstances where it is determined by the Manager, that the Employee is to be treated as a Good Leaver in respect of all or some of his Class B Ordinary Founder Shares.

10.6.2 Any Employee who becomes a Leaver in circumstances where he is not a Good Leaver shall be a “Bad Leaver”, including any Employee who at the date he becomes a Leaver is a Good Leaver but on or before the service of a written notice pursuant to Article 10.6.3 breaches any restrictive covenant which binds the Leaver under any agreement entered into between the shareholders or any Group Company and the Leaver.

10.6.3 At any time prior to the expiry of twelve (12) months after the date on which an Employee becomes a Leaver, the Manager shall be entitled to serve written notice on the Employee and each of his Individual Permitted Transferees who hold Class B Founder Shares (together, the “Compulsory Sellers”) such that they shall be deemed to have offered for sale in accordance with this Article 10.6.3 the Class B Founder Shares registered in their respective names (or any part of those shares specified in such notice), irrespective of whether the shares were so registered at the date the Employee became a Leaver or were registered subsequently (the “Compulsory Sellers’ Shares”).

10.6.4 The price at which each Leaver’s Share shall be deemed to be offered shall be:

a) in the case of a Bad Leaver, the lower of the Subscription Price and the Prescribed Price for each Class B Ordinary Founder Share; or

b) in the case of a Good Leaver:

(i) the greater of the Subscription Price and the Prescribed Price for each Class B Ordinary Founder Share in respect of the Class B Ordinary Founder Share held by the Leaver that are Vested on the date the Leaver becomes a Leaver; and

(ii) the lower of the Subscription Price and the Prescribed Price for each Class B Ordinary Founder Share in respect of the Unvested Shares held by the Leaver on the date that the Leaver becomes a Leaver.

10.6.5 For the purposes of the Articles, the Prescribed Price shall mean:

a) the price per share agreed between the Company and the Employee (with the consent of the Manager); and

b) if no price can be agreed within fourteen (14) days of notice being given under article 10.6.3, the price per share determined by an experienced independent valuer nominated by the Manager (the “Valuer”) at the request of the Company on the following basis:

(i) the Company shall procure that the Valuer is instructed as soon as is reasonably practicable and given all such assistance and access to all such information in its possession or control as the Valuer may reasonably require in order to determine the Prescribed Price as soon as possible after being instructed by the Company;

(ii) the Valuer shall act as expert and not as arbitrator;

(iii) the price per share determined by the Valuer shall be the market value which is in its opinion the amount which a willing purchaser would offer to a willing vendor at arm’s length for all the class of Shares (including the Class B Ordinary Founder Shares) of which the Compulsory Sellers’ Shares form part, divided by the number of issued Class B Ordinary Founder Shares (but so that for this purpose the Ordinary Shares and the Class B Ordinary Founder Shares shall be valued as if they were one and the same class) as at the date on which the relevant Employee became a Leaver;

(iv) the Valuer shall:

- make no adjustment to reflect any premium or discount arising in relation to the size of the holding of the Compulsory Sellers’ Shares or in relation to any restrictions on the transferability of the Compulsory Sellers’ Shares;

- take no account of whether the Compulsory Sellers’ Shares comprise a majority or minority interest in the Company, the fact that they are subject to the provisions of article 10.7 and the fact that their transferability is restricted by the Articles; and

- take no account of whether the Compulsory Sellers’ Shares are subject to any disenfranchisement at that time;

(v) the Valuer shall be instructed at the expense of the Company unless the Prescribed Price as determined by the Valuer is ninety percent (90%) or less of that price (if any) which the Company had previously proposed to the Employee in accordance with clause 10.6.5 (a) above as being, in its opinion, the Prescribed Price, in which event the cost shall be borne by the Compulsory Sellers; and

(vi) the determination of the Prescribed Price by the Valuer shall, in the absence of manifest error, be final and binding on the Company and each of the Compulsory Sellers.

10.6.6 Following agreement or determination of the Prescribed Price, the Company shall (on behalf of each holder of Compulsory Sellers’ Shares) offer such Compulsory Sellers’ Shares to one or more of the following, with the consent of the Manager:

a) Employees;

b) prospective Employees;

c) the trustees of any Employee Benefit Trust; or

d) if the persons to whom Compulsory Sellers' Shares are offered under a) to c) above are unable or unwilling to purchase those Compulsory Sellers' Shares, any person or persons holding Class B Founder Shares as the holders of more than fifty percent (50%) of the Class A Ordinary Shares then in issue may decide in their absolute discretion.

10.6.7. Any offer of Compulsory Sellers' Shares under article 10.6.6 shall remain open for acceptance for at least twenty-eight (28) days commencing on the date of the offer.

10.6.8 As soon as practicable following the expiry of the period for acceptance of such offer the Company shall give notice to the Compulsory Sellers specifying the names of the persons who have accepted the offer to purchase Compulsory Sellers' Shares and the numbers of Compulsory Sellers' Shares to be purchased by them respectively. The transfer of the Compulsory Sellers' Shares to such purchasers shall be completed as soon as practicable, and in any event within fourteen (14) days of the date of such notice, by delivery by the Compulsory Seller(s) of a duly executed share transfer agreement/ form (accompanied by the related share certificate) and payment by the purchaser or purchasers to the Compulsory Seller(s) of either: (i) an amount in cash equal to the consideration payable for each Compulsory Sellers' Share sold; or (ii) at the request of the Compulsory Seller(s) and only with the approval of the Manager, securities in a Group Company of equal value to the consideration payable for each Compulsory Sellers' Share sold on such terms and in such form approved by the Manager. Each Compulsory Seller (or, in the case of death, his personal representatives) irrevocably undertake to apply the consideration received first towards the repayment of any employment related out of pocket expenses due from the applicable Employee to the Company or any other Group Company.

10.7 Drag Along Rights

10.7.1 Where one or more holders of Class A Ordinary Shares (the "Vendor Shareholders") proposes to transfer alone or between them a majority in aggregate of the Class A Ordinary Shares (the "Vendor Shares") to a bona fide purchaser (the "Proposed Purchaser") on arms' length terms, the Vendor Shareholders shall have the option to require all of the other shareholders (other than any shareholders who are connected (in the sense of a group company pursuant to article 309 of the Law) with the Vendor Shareholders) or acting in concert with the Proposed Purchaser) (the "Called Shareholders") to sell and transfer all of their shares including any acquired by them after the Drag Along Notice is served (other than any shares which are to be redeemed on or prior to the purchase) (the "Called Shares") to the Proposed Purchaser (or as the Proposed Purchaser shall direct) in accordance with the provisions of this Article 10.7.

10.7.2 The Vendor Shareholders may exercise the option set out in article 10.7.1 by giving written notice to that effect to each of the Called Shareholders at any time before the transfer of the Vendor Shares to the Proposed Purchaser. Such written notice (a "Drag Along Notice") shall specify:

- a) that the Called Shareholders are required to transfer all of the Called Shares pursuant to this article 10.7;
 - b) the person to whom the Called Shares are to be transferred;
 - c) the consideration for which the Called Shares are to be transferred (calculated in accordance with article 10.7.5);
- and
- d) the proposed date of transfer,

and shall be accompanied by all documents required to be executed by the relevant Called Shareholder to give effect to the required sale and transfer.

10.7.3 A Drag Along Notice shall be irrevocable but shall lapse if and when the Vendor Shares are not sold to the Proposed Purchaser within ninety (90) days from the date of service of the Drag Along Notice (or such longer period as may be requested in writing by the Vendor Shareholders). The Vendor Shareholders may serve further Drag Along Notices where any particular Drag Along Notice lapses or where the terms listed in article 10.7.2 change.

10.7.4 Notwithstanding any other provision of these Articles, during the period between service of a Drag Along Notice on a Called Shareholder in accordance with Article 10.7.2 and the Called Shareholder's shares being transferred to the Proposed Purchaser in accordance with this article 10.7, those shares may not be transferred other than under this article 10.7, save with the consent of the Manager.

10.7.5 The form (in cash or otherwise) and amount of the consideration payable for each Called Share shall be equal to the consideration to be paid by the Proposed Purchaser for each Vendor Share (together with the relevant proportion of any other consideration (in cash or otherwise) received or receivable by any Vendor Shareholder which, having regard to the transaction as a whole, can be reasonably be regarded as an addition to the price paid or payable), provided that the provisions of article 6.10 shall apply to the distribution of the total consideration payable by the Proposed Purchaser (for both the Vendor Shares and the Called Shares) among the holders of Shares on such transaction.

10.7.6 The sale of the Called Shares shall be completed on the date proposed for completion of the sale of the Vendor Shares unless the Vendor Shareholders and the holders of more than fifty percent (50%) of the Called Shares agree otherwise. The Called Shareholders shall not be required to sell and transfer the Called Shares prior to the date on which the Vendor Shares are transferred to the Proposed Purchaser.

10.7.7 Where any person becomes a shareholder of the Company pursuant to the exercise of a pre-existing option or other right to acquire shares after a Drag Along Notice has been served, such shareholder will be bound to sell and transfer all shares it acquires to the Proposed Purchaser (or as the Proposed Purchaser may direct). The provisions of articles 10.7.1 to 10.7.6 shall apply (with the necessary changes) to such shareholder, save that if its shares are acquired

after the sale of the Called Shares has been completed, completion of the sale of such shareholder's shares shall take place immediately following the acquisition of such shares by such shareholder.

10.8 Tag Along Rights

10.8.1 Other than pursuant to article 10.5 or article 10.7 no sale or transfer for value of the majority of the Class A Ordinary Shares (whether in one or a series of related transactions) shall be made to any persons (the "Proposed Transferees") by any shareholders (the "Proposed Transferors") or validly registered unless before such transfer is lodged for registration the Proposed Transferors shall have procured that an unconditional offer complying with the provisions of Article 10.8.2 has been made by the Proposed Transferees to the holders of the other the Ordinary Shares to acquire the same proportion of their holdings of Ordinary Shares as is proposed to be transferred by the Proposed Transferor.

10.8.2 The offer referred to in article 10.8.1 shall:

- a) be open for acceptance for a period of at least twenty-one (21) days following the making of the offer;
- b) be on terms that the purchase of any Class A Ordinary Shares in respect of which such offer is accepted shall be completed at the same time as the purchase from the Proposed Transferors; and
- c) specify the form (in cash or otherwise) and amount of the consideration payable for each Class A Ordinary Share which shall be equal to the consideration to be paid to the Proposed Transferor in relation to the sale or transfer of each of its Class A Ordinary Share together with the relevant proportion of any other consideration (in cash or otherwise) received or receivable by any Proposed Transferor which, having regard to the transaction as a whole can be reasonably be regarded as an addition to the price paid or payable, provided that the provisions of article 6.10 shall apply to the distribution of the total consideration payable by the Proposed Transferor among the holders of Shares on such transaction.

10.8.3 No offer shall be required under this article 10.8 if a Drag Along Notice has been served under article 10.7 and has not lapsed.

10.8.4 For the avoidance of doubt, where the offer results in a Sale, the proceeds of such Sale shall be distributed among the holders of Shares in accordance with the provisions of article 6.10.

Art. 11. Liability of shareholders.

11.1 The liability of the owners of Ordinary Shares is limited to the amount of share capital for which they subscribed. The Class B Ordinary Founder Shares do not form part of the share capital and the holders thereof do not incur any liability merely as a result of holding such securities.

11.2 The owner(s) of the Management Share(s) is(are) jointly and severally liable for all liabilities of the Company which cannot be met out of the assets of the Company.

C. General meetings of shareholders

Art. 12. Powers of the general meeting of shareholders. The shareholders of the Company exercise their collective rights in the general meeting of shareholders. Any regularly constituted general meeting of shareholders of the Company shall represent the entire body of shareholders of the Company. The general meeting of shareholders is vested with the powers expressly reserved to it by the Law and by these Articles.

Art. 13. Convening of general meeting of shareholders.

13.1 The general meeting of shareholders of the Company may at any time be convened by the Manager or, as the case may be, by the Supervisory Board (as defined below).

13.2 It must be convened by the Manager or the Supervisory Board upon written request of shareholders representing at least ten percent (10%) of the Company's share capital. In such case, the general meeting of shareholders shall be held within a period of one (1) month from receipt of such request.

13.3 The convening notices for every general meeting shall contain the date, time, place and agenda of the meeting and shall be made by registered letters dispatched to each shareholder by registered mail at least eight (8) days before the date scheduled for the meeting at the address indicated in the share register.

13.4 If all of the shareholders are present or represented at a general meeting of shareholders and have waived any convening requirement the meeting may be held without prior notice or publication.

Art. 14. Conduct of general meetings of shareholders.

14.1 The annual general meeting of shareholders shall be held in Luxembourg at the registered office of the Company, or at such other place in Luxembourg as may be specified in the convening notice of meeting, on the last Friday of February at three (3) p.m. (CET). If such day is a legal holiday, the annual general meeting shall be held on the next following business day. Other meetings of shareholders may be held at such place and time as may be specified in the respective convening notices of meeting.

14.2 A board of the meeting shall be formed at any general meeting of shareholders, composed of a chairman, a secretary and a scrutineer, each of whom shall be appointed by the general meeting of shareholders and who do not need to be shareholders.

If all the shareholders present at the general meeting decide that they can control the regularity of the votes, the shareholders may unanimously decide to only appoint (i) a chairman and a secretary or (ii) a single person who will assume the role of the board and in such case there is no need to appoint a scrutineer. Any reference made herein to the “board of the meeting” shall be construed as a reference to the “chairman and secretary” or, as the case may be to the “single person who assumes the role of the board”, depending on the context and as applicable.

The board of the meeting shall especially ensure that the meeting is held in accordance with applicable rules and, in particular, in compliance with the rules in relation to convening, majority requirements, vote tallying and representation of shareholders.

14.3 An attendance list must be kept at any general meeting of shareholders.

14.4 A shareholder may act at any general meeting of shareholders by appointing another person as his proxy in writing or by facsimile, electronic mail or any other similar means of communication. One person may represent several or even all shareholders. The Manager may determine other conditions that must be fulfilled by shareholders for them to take part in any general meeting of shareholders.

14.5 Shareholders taking part in a meeting by conference call, through videoconference or by any other means of communication allowing their identification and allowing that all persons taking part in the meeting hear one another on a continuous basis and allowing an effective participation of all such persons in the meeting, are deemed to be present for the computation of the quorums and votes, subject to such means of communication being made available at the place of the meeting.

14.6 Each shareholder may vote at a general meeting through a signed voting form sent by post, electronic mail, facsimile or any other means of communication to the Company’s registered office or to the address specified in the convening notice. The shareholders may only use voting forms provided by the Company which contain at least the place, date and time of the meeting, the agenda of the meeting, the proposal submitted to the decision of the meeting, as well as for each proposal three boxes allowing the shareholder to vote in favour of, against, or abstain from voting on each proposed resolution by ticking the appropriate box.

14.7 Voting forms which, for a proposed resolution, do not show only (i) a vote in favour or (ii) a vote against the proposed resolution or (iii) an abstention are void with respect to such resolution. The Company shall only take into account voting forms received prior to the general meeting which they relate to.

Art. 15. Manager consent. The general meeting of shareholders may only adopt and ratify (i) acts affecting the interests of the Company vis-à-vis third parties or (ii) amend the Articles with the consent of the Manager.

Art. 16. Quorum. Resolutions of the Shareholders are adopted at general meetings (the “General Meeting”) in accordance with the Law and for the avoidance of doubt, the holders of Class A Preferred Shares (in relation to their Class A Preferred Shares only) will only be authorized to vote, and the General Meeting will then be composed of the Ordinary Shareholders, the Class A Preferred Shareholders and the holders of the Management Share(s), in respect of the resolutions contained in article 46 of the Law. The General Meeting has the broadest powers to adopt and ratify all acts and operations consistent with the corporate object.

Art. 17. Amendments of the articles of association. Except as otherwise provided herein, these Articles may be amended by a majority of at least two-thirds (2/3) of the votes validly cast at a general meeting at which more than half (1/2) of the Company’s voting share capital is present or represented. In case the second condition is not satisfied, a second meeting may be convened in accordance with the Law and these Articles which may deliberate regardless of the proportion of the share capital represented and at which resolutions are taken at a majority of at least two-thirds (2/3) of the votes validly cast. Abstentions and nil votes shall not be taken into account.

Art. 18. Change of nationality. The shareholders may not change the nationality of the Company otherwise than by unanimous consent of all shareholders.

Art. 19. Adjournment of general meeting of shareholders. Subject to the provisions of the Law, the Manager may adjourn any general meeting of shareholders for four (4) weeks. The Manager shall do so at the request of shareholders representing at least twenty percent (20%) of the share capital of the Company. By such an adjournment of a general meeting of shareholders, any resolution already adopted shall be cancelled.

Art. 20. Minutes of general meetings of shareholders.

20.1 The board of any general meeting of shareholders shall draw up minutes of the meeting which shall be signed by the members of the board of the meeting as well as by any shareholder upon request.

20.2 Any copy and excerpt of such original minutes to be produced in judicial proceedings or to be delivered to any third party, shall be certified as a true copy of the original by the notary having had custody of the original deed, in case the meeting has been recorded in a notarial deed, or shall be signed by the Manager.

D. Management

Art. 21. Appointment and powers of the Manager.

21.1 The Company shall be managed by CEP III Alphyn GP S.à r.l. (associé commandité) (the “Manager”). The other shareholders (actionnaires commanditaires) shall neither participate nor interfere in the management of the Company.

21.2 In the event of legal incapacity, liquidation or other permanent situation preventing the Manager from acting as Manager of the Company, the Company shall not be immediately dissolved and liquidated, provided the Supervisory Board appoints an administrator, who does not need to be a shareholder, to effect urgent or mere administrative acts, until a general meeting of shareholders is held, which such administrator shall convene within fifteen (15) days of his appointment. At such general meeting, the shareholders shall appoint a successor manager, in accordance with the quorum and majority requirement for amendment of these Articles. Any such appointment of a successor manager shall not be subject to the approval of the Manager.

21.3 The Manager is vested with the broadest powers to act in the name of the Company and to take any actions necessary or useful to fulfill the Company's corporate purpose, with the exception of the powers reserved by the Law or by these Articles to the general meeting of shareholders or to the Supervisory Board.

Art. 22. Conflict of interest.

22.1 The transactions made between the Company and the Manager having an interest conflicting with that of the Company are mentioned in the resolution of the Manager.

22.2 Any such conflict of interest shall be reported to the next general meeting of shareholders prior to taking any resolution on any other item.

22.3 The preceding paragraphs shall not apply where the decision of the Manager relates to current operations entered into under normal conditions.

Art. 23. Dealing with third parties.

23.1 The Company shall be bound towards third parties in all circumstances by the sole signature of the Manager or by the sole signature of any person(s) to whom such signatory power may have been delegated by the Manager.

23.2 No contract or other transaction between the Company and any other company or firm shall be affected or invalidated by the fact that the Manager or any one or more of the directors or officers of the Manager is interested in, or is a director, associate, officer or employee of, such company or firm. Any director or officer of the Manager who serves as a director, officer or employee of a company or firm with which the Company shall contract or otherwise engage in business shall not, by reason of such affiliation with such other company or firm, be prevented from considering and voting or acting upon any matters with respect to such contract or other business.

E. Supervision of the company

Art. 24. Supervisory Board.

24.1 The operations of the Company shall be supervised by a supervisory board (the "Supervisory Board"), comprising at least three (3) members. The Supervisory Board may be consulted by the Manager on such matters as the Manager may determine and may authorise any actions of the Manager that may, pursuant to law or regulation or under these Articles, exceed the powers of the Manager.

24.2 The general meeting of shareholders shall appoint the members of the Supervisory Board, and shall determine their number, remuneration and term of office, which may not exceed six (6) years. The members of the Supervisory Board may be re-elected. The Supervisory Board may elect one of its members as chairman.

24.3 Any member of the Supervisory Board may be removed at any time, without notice and with or without cause by the general meeting of shareholders.

24.4 The members of the Supervisory Board have an unlimited right of permanent supervision and control of all operations of the Company.

24.5 Any independent auditor may only be removed with cause or with its approval by the general meeting of shareholders.

24.6 If the shareholders of the Company appoint one or more independent auditor'(s) (réviseur(s) d'entreprises agréé (s)) in accordance with article 69 of the law of 19 December 2002 regarding the trade and companies' register and the accounting and annual accounts of undertakings, the institution of the Supervisory Board shall be suppressed.

Art. 25. Conduct of meetings.

25.1 The Supervisory Board shall meet upon call by its chairman or by the Manager at the place indicated in the notice of meeting. The meetings of the Supervisory Board shall be held at the registered office of the Company unless otherwise indicated in the notice of meeting.

25.2 Written notice of any meeting of the Supervisory Board must be given to all members of the Supervisory Board at least twenty-four (24) hours at least in advance of the date scheduled for the meeting, except in case of emergency, in which case the nature and the reasons of such emergency must be mentioned in the notice of meeting. This notice may be omitted in case of assent of each member of the Supervisory Board in writing, by facsimile, electronic mail or any other similar means of communication, a copy of such signed document being sufficient proof thereof. No prior notice shall be required for a meeting of the Supervisory Board to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the Supervisory Board.

25.3 No prior notice shall be required in case all the members of the Supervisory Board are present or represented at a meeting of such Supervisory Board and have waived any convening requirement, or in case of resolutions in writing approved and signed by all the members of the Supervisory Board.

25.4 Any member may act at any meeting by appointing in writing, by facsimile, electronic mail or any other similar means of communication another member as his proxy. A member may represent several of his colleagues.

25.5 Resolutions of the Supervisory Board will be recorded in minutes signed by the chairman of the meeting. Copies of extracts of such minutes to be produced in judicial proceedings or elsewhere will be validly signed by the chairman of the meeting or any two members.

25.6 Resolutions are taken by a majority vote of the members present or represented. The chairman shall not have a casting vote.

25.7 The Supervisory Board may, unanimously, pass resolutions by circular means when expressing its approval in writing, by facsimile, electronic mail or any other similar means of communication. The members of the Supervisory Board may express their consent separately, the entirety of the consents evidencing the adoption of the resolutions. The date of such resolutions shall be the date of the last signature.

25.8 Meeting of the Supervisory Board may also be held by conference-call or video conference or by any other similar means of communication allowing all persons participating at such meeting to hear each other on a continuous basis and allowing an effective participation in the meeting. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting and the meeting is deemed to be held at the registered office of the Company.

F. Financial year - Allocation of profits - Interim dividends

Art. 26. Financial year. The financial year of the Company shall begin on first September of each year and shall end on thirty-first of August of the same year.

Art. 27. Annual accounts - Allocation of profits.

27.1 At the end of each financial year, the accounts are closed, the Manager draws up an inventory of assets and liabilities, the balance sheet and the profit and loss account in accordance with the law.

27.2 For each financial year, the credit balance of the profit and loss account, after deduction of the expenses, costs, amortizations, charges and provisions, such as approved by the General Meeting, represents the net profits of the Company.

27.3 The net profits of the Company will be distributed by the General Meeting as follows:

- each financial year, 5% (five percent) of the net profits shall be allocated to the legal reserve account of the Company. This allocation ceases to be compulsory when the legal reserve amounts to one tenth of the share capital, but must be resumed at any time when it has been broken into.

- the remaining profits after allocation to the legal reserve as per above, represents the "Available Profits" and may be distributed as set forth under the present article below, as applicable.

27.4 Sums contributed to a reserve of the Company by a shareholder may also be allocated to the legal reserve if the contributing shareholder agrees with such allocation.

27.5 In case of a share capital reduction, the Company's legal reserve may be reduced in proportion so that it does not exceed ten percent (10%) of the share capital.

27.6 Upon recommendation of the Manager, the general meeting of shareholders shall determine how the remainder of the Company's annual net profits shall be used in accordance with the Law and these Articles.

Art. 28. Interim dividends - Share premium.

28.1 The Manager may proceed to the payment of interim dividends subject to the provisions of the Law.

28.2 Any other share premium or other distributable reserve may be freely distributed to the shareholders subject to the provisions of the Law.

G. Liquidation

Art. 29. Liquidation. In the event of dissolution of the Company, the liquidation shall be carried out by one or several liquidators who are appointed by the general meeting of shareholders, deciding such dissolution and which shall determine their powers and their compensation. Unless otherwise provided, the liquidators shall have the most extensive powers for the realisation of the assets and payment of the liabilities of the Company.

H. Governing law

Art. 30. Governing law.

30.1 The provisions of these Articles shall be construed in accordance with the terms of any shareholder agreement in relation to the Company that may be in place between the shareholders and the Company from time to time.

30.2 All matters not governed by these Articles shall be determined in accordance with the Law and by way of consultation of any shareholder agreement that may be in place from time to time."

Costs and Expenses

The costs, expenses, fees and charges of any kind which shall be borne by the Company as a result of this deed are estimated at 7.000 euros.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day specified at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the appearing parties, this deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing parties and in case of discrepancy between the English and the French text, the English version shall prevail.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties, known to the notary by name, first name and residence, the said proxyholder of the appearing parties signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède

L'an deux mille quatorze, le cinq mai.

Par-devant nous, Maître Jean-Paul Meyers, notaire de résidence à Rambrouch, Grand-Duché de Luxembourg,

a été tenue

une assemblée générale extraordinaire (l'«Assemblée») des actionnaires de CEP III Alphyne I S.C.A., une société en commandite par actions, ayant son siège social à 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 176.813 (la «Société»), constituée selon acte reçu par Maître Jean-Paul Meyers, notaire de résidence à Rambrouch, Grand-Duché de Luxembourg en date du 15 Avril 2013, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 1426 en date du 15 juin 2013. Les statuts ont été modifiés la dernière fois suivant acte reçu par Maître Jean-Paul Meyers en date du 18 avril 2013 publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 1459, en date du 19 juin 2013.

L'Assemblée est présidée par Mr. Christophe Nicolay, maître en droit, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg (le «Président»).

Le Président nomme Mr. Martin Lamy de la Chapelle, maître en droit, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, comme secrétaire de l'Assemblée (le «Secrétaire»).

L'Assemblée élit Mr. Martin Lamy de la Chapelle, maître en droit, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, comme scrutateur de l'Assemblée (le «Scrutateur»).

Le Président, le Secrétaire et le Scrutateur étant collectivement appelé le «Bureau».

Le Bureau ayant été constitué, le Président a déclaré et a requis le notaire d'acter que:

I. La convocation contenant l'ordre du jour de l'Assemblée a été envoyé à tous les actionnaires le 25 avril 2014, donc au moins 8 jours avant la date prévue pour l'Assemblée tel que prévu par l'article 13.3 des statuts de la Société.

II. La présente Assemblée ne modifiera pas les droits afférents aux actions ordinaires de fondateur de classe B et ceux-ci n'ont donc pas de droit de vote à la présente Assemblée.

III. Les actionnaires présents ou représentés à l'Assemblée et le nombre des actions détenues par eux sont répertoriés sur la liste de présence. Cette liste de présence et les procurations des actionnaires représentés, signées ne varietur, par le Bureau et les mandataires, resteront jointes à ce procès-verbal.

IV. Il apparaît selon la liste de présence que cent trente et un millions cinquante-huit mille deux cent vingt-quatre (131.058.224) actions ordinaires de classe A (i.e. 83,34 % de toutes les actions ordinaires de classe A), que quarante-trois millions huit cent trente-trois mille cinquante-cinq (43.833.055) actions préférées de classe A (i.e. 57,58 % de toutes les actions préférées de classe A) et qu'une (1) action de gestion, toutes sous forme nominative avec une valeur nominale d'un penny Sterling (GBP 0,01), ce qui représente 75,63 % des actions émises par la Société, sont présentes ou représentées à l'Assemblée, afin que l'Assemblée puisse valablement décider de tous les points de l'ordre du jour connus des actionnaires.

V. L'ordre du jour de l'Assemblée est le suivant:

Ordre du jour

1. Réduction du capital social de la Société d'un montant de huit cent mille penny Sterling (GBP 800.000,-) afin de le réduire de son montant actuel de trois millions cent trente-trois mille sept cent cinquante et un livres et soixante-dix penny Sterling (GBP 3.133.751,70) jusqu'à deux millions trois cent trente-trois mille sept cent cinquante et un livres et soixante-dix penny Sterling (2.333.751,70) par l'annulation de quatre-vingts millions (80.000.000) parts privilégiés obligatoirement rachetables d'une valeur nominale d'un penny Sterling (GBP 0,01) chacune.

2. Modification de l'article 6.1 des statuts de la Société et modifications subséquentes des statuts supprimant toutes les références aux PPOR en l'espèce.

3. Divers.

Ces faits ayant été exposés et reconnus vrais par l'Assemblée, l'Assemblée, après délibération, a unanimement pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale des actionnaires, après avoir examiné les comptes intermédiaires de la Société, décide de réduire le capital social de la Société d'un montant de huit cent mille penny Sterling (GBP 800.000,-) afin de le réduire de son montant actuel de trois millions cent trente-trois mille sept cent cinquante et un livres et soixante-dix penny Sterling (GBP 3.133.751,70) jusqu'à deux millions trois cent trente-trois mille sept cent cinquante et un livres et soixante-dix penny Sterling (2.333.751,70) par l'annulation de quatre-vingts millions (80.000.000) parts privilégiés obligatoirement rachetables (les «PPOR») d'une valeur nominale d'un penny Sterling (GBP 0,01) chacune qui sont temporairement détenues par la Société.

Aucun paiement n'est fait aux actionnaires.

Deuxième résolution

En conséquence de la résolution qui précède, l'assemblée générale des actionnaires décide de modifier les articles 1, 6.1, 6.11, 6.12, 6.13, et 16 ainsi que de supprimer les articles 6.6, 6.10, 8.3, 10.5, 13.4, 26.2 et 28.2 des statuts de la Société pour supprimer toutes les références aux PPOR annulées. Les statuts sont libellés comme suit, après renumérotation des paragraphes restants:

«A. Définition - Dénomination - Objet - Durée - Siège social

Art. 1^{er}. Définitions. Pour ces statuts:

«Acquéreur Suggéré» a le sens qui lui est donné à l'article 10.7.1.

«Actions» signifie les actions de la Société de n'importe quelle classe.

«Actionnaires» a le sens qui lui est donné à l'article 6.1.

«Actionnaires Cédants» a le sens qui lui est donné à l'article 10.7.

«Actions Cédées» a le sens qui lui est donné à l'article 10.7.

«Actions Concernées» a le sens qui lui est donné à l'article 10.7.1.

«Actions non Exercées» signifie les Actions de Fondateur de Classe B détenues par l'Actionnaire pertinent et qui sont des Actions Exercables;

«Actionnaires Concernés» a le sens qui lui est donné à l'article 10.7.1.

«Actionnaire Ordinaire» a le sens qui lui est donné à l'article 6.1

«Actions de Préférence» a le sens qui lui est donné à l'article 6.8

«Action de Gestion» signifie l'(es) action(s) de gestion émise par la Société de temps en temps.

«Actions des Cédants Obligatoires» a le sens qui lui est donné à l'article 10.6.3.

«Actions de Préférence TopCo» signifie les actions de préférence d'une valeur d'une pence Sterling (GBP 0,01) chacune émise par la TopCo et détenue par la Société.

«Actions de Préférence de Classe A» signifie les actions de préférence sans droit de vote rachetables de la Société désignées en tant qu'actions de préférence sans droit de vote de Classe A.

«Actions Ordinaires de Classe A» signifie les actions ordinaires de la Société désignées en tant qu'actions ordinaires de Classe A.

«Actions Ordinaires de Fondateur de Classe B» a le sens qui lui est donné à l'article 6.7.

«Actionnaire de Préférence de Classe A» a le sens qui lui est donné à l'article 6.1.

«Assemblée Générale» a le sens qui lui est donné à l'article 16.

«Bon Partant» a le sens qui lui est donné à l'article 10.6.1.

«Cédants» signifie chacune de John Griffin, Daryl Foster, Liam Griffin, Keiran Griffin.

«Cédant Personne Physique» a le sens qui lui est donné à l'article 10.7.3.

«Cédants Obligatoires» a le sens qui lui est donné à l'article 10.6.3.

«Cédants Suggérés» a le sens qui lui est donné à l'article 10.8.1.

«Cession» signifie le transfert des Actions selon les conditions de marché et les termes commerciaux de bonne foi (que ce soit à travers une seule transaction ou à travers une série de transactions) et ayant comme résultat que toute personne, ou des personnes étant sous le Contrôle commun avec la première personne ou agissant en concert avec une telle personne, détiennent plus de 50% des Actions Ordinaires de Classe A, sachant qu'il n'y aura pas de Cession résultant de tout transfert effectué (a) conformément à l'article 10.5 autre que l'article 10.5.1 (e); ou (b) à l'Investisseur ou à toute autre personne que l'Investisseur pourrait transférer les actions conformément à l'article 10.5.

«Cession Publique» signifie toute cession de Titres, tel est le cas, à travers un courtier, un négociant, un teneur de marché conformément aux réglementations applicables aux titres des juridictions compétentes.

«Cessionnaire Individuel Autorisé» a le sens qui lui est donné à l'article 10.5.1.

«Cessionnaires Suggérés» a le sens qui lui est donné à l'article 10.8.1.

«Contrôle» signifie par rapport à un organe de société, le pouvoir d'une personne de s'assurer que les affaires de l'organe de société sont conclues conformément aux souhaits de cette personne:

- par le moyen de la détention des actions, la possession de pouvoir de vote, concernant ou en relation avec tout organe de société;

- par la possibilité de diriger l'affaire d'un tel organe social (soit à travers son conseil d'administration ou autrement);

ou

- par le moyen de tous les pouvoirs conférés par les documents sociaux ou constitutifs, ou tout autre document, réglementant cela ou tout autre organe de société.

«Créance» signifie une créance liée à tout contrat qui peut être conclue de temps en temps entre, parmi d'autres, la Société, chacune de ses Filiales et les Cédants, détenue par la Société ou chaque Filiale à l'encontre de toute autre partie à un tel contrat;

«Créance en Circulation» signifie une Créance à l'encontre des Vendeurs qui n'a pas encore été Régulée mais où une partie avait délivré aux Vendeurs ou à chacun d'eux à la date ou avant la Date de Rachat, une Notification QC mentionnant que, sur la base de l'information disponible à la partie accordant la Créance: (i) la Créance a une chance réelle de succès; et (ii) le Montant Estimé.

«Date de Rachat» a le sens qui lui est donné à l'article 6.8.3

«Défaut Matériel» signifie la survenance d'un événement de défaut qui perdure (auquel il n'a pas été remédié ou qu'il n'a pas été annulé) ou le cas des détenteurs de plus de 50% des Actions Ordinaires de Classe A adressant une notification écrite à la Société dans un délai d'au moins deux jours en lui informant qu'une Société de Groupe n'a pas de raisons plausibles pour éviter un événement de défaut.

«Dividende Préférentiel» a le sens qui lui est donné à l'article 6.5.

«Emission de Recouvrement» signifie l'émission des titres dans la Société ou dans toute autre Société de Groupe dont le détenteur disposant de plus de cinquante pour cent (50%) des Actions Ordinaires de Classe A en circulation requière dans le cas des circonstances où il y a un Défaut Matériel.

«Entité» signifie une personne, individu, organisme, société, partenariat, filiale commune, fiducie, association, fondation, autre entité immatriculée ou personne de toute nature, ou une entité gouvernementale ou tout département, agence ou subdivision politique;

«Evalueur» a le sens qui lui est donné à l'article 10.6.5.

«Exercer» signifie: en ce qui concerne une personne qui devient un Partant, avant le 19 avril 2014, vingt-cinq pour cent (25%) des Actions de Fondateur de Classe B détenues par le Partant;

- en ce qui concerne une personne qui devient un Partant, au 19 avril 2014 ou après mais avant le 19 avril 2015, quarante-trois point sept pour cent (43.7%) des Actions de Fondateur de Classe B détenues par le Partant;

- en ce qui concerne une personne qui devient un Partant, au 19 avril 2015 ou après mais avant le 19 avril 2016, soixante-deux point quatre pour cent (62.4%) des Actions de Fondateur de Classe B détenues par le Partant;

- en ce qui concerne une personne qui devient un Partant, au 19 avril 2016 ou après mais avant le 19 avril 2017, quatre-vingt-un point un pour cent (81.1%) des Actions de Fondateur de Classe B détenues par le Partant;

- en ce qui concerne une personne qui devient un Partant, au 19 avril 2017, ou après cent pour cent (100%) des Actions de Fondateur de Classe B détenues par le Partant.

«Fiducie au Bénéfice d'Employé» signifie une fiducie établie, avec l'accord préalable et écrit du Gérant, dont l'objet est de permettre ou de faciliter les transactions sur les actions entre, et/ou l'acquisition de la propriété des actions par les employés de bonne foi ou d'anciens employés de tout membre du Groupe de temps en temps, ou les époux, les partenaires civils, les veuves et les veufs, les partenaires civils survivants, les enfants du conjoint en dessous de l'âge de dix-huit (18) ans des actuels ou anciens employés.

«Fiducie Familiale» signifie par rapport à une personne, une fiducie établie par une telle personne qui permet à ce que le droit de propriété ou le revenu généré par elle soient applicables seulement au bénéfice d'une telle personne et/ou de ses Membres de la Famille et sous laquelle aucun pouvoir de contrôle est en mesure d'être exercé sur les votes attachés à ces actions détenues par la fiducie par toute personne autre que les fiduciaires, la personne ou ses Membres de la Famille.

«Filiale» désigne, par rapport à toute Entité, toutes autres Entités dont une majorité de tous les droits de vote des actions ou d'autres participations permettant de voter (sans tenir compte de la survenance de toute autre éventualité) lors de la désignation des administrateurs, gérants ou fiduciaires est alors détenue ou Contrôlée, directement ou indirectement, par ladite Entité ou par une ou plusieurs de ses autres Filiales ou une combinaison de ces éléments. Aux fins des présentes, une Entité ou des Entités est ou sont considérée(s) comme possédant une majorité des actions d'une société à responsabilité limitée, société de personnes, association ou autre entreprise, si la majorité des profits ou les pertes de la société à responsabilité limitée, société de personnes, association ou autre entreprise est attribuée à cette Entité ou ces Entités ou si cette Entité ou ces Entités Contrôle(nt) une telle Entité.

«Fonds d'Investissement» signifie toute personne, fiducie, ou un fonds détenant des actions pour effectuer des investissements (autre que pour un Employé ou chacun des Cessionnaires Individuels Autorisés).

«Gérant» signifie CEP III Alphyn GP S.à r.l., une société à responsabilité limitée organisée selon les lois du Luxembourg, et agissant en tant que gérant de la Société.

«Groupe» signifie la Société et chacune de ses sociétés holding et filiales de temps en temps.

«Impôt» signifie toutes les formes d'impôts, prélèvement ou frais ou autre charge ou retenue d'une nature similaire (y compris une pénalité ou un intérêt payable en relation avec tout manque de paiement ou tout retard dans le paiement) que ce soit au Luxembourg ou ailleurs.

«Introduction en Bourse» signifie un enregistrement effectif ou une cotation effective des Actions sur un marché boursier conformément aux exigences applicables.

«Investisseur» signifie CEP III Participations S.à r.l. SICAR.

«Jour Ouvrable» signifie un jour (autre que Samedi ou Dimanche) pendant lequel les banques de la City de Londres, Royaume-Uni, et de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg sont ouverts pour les affaires ordinaires de banque.

«Loi» signifie la loi du 10 Août 1915 concernant les sociétés commerciales, tel que modifiée.

«Mauvais Partant» a le sens qui lui est donné à l'article 10.6.2.

«Montant Ajusté» signifie un montant égal à la somme de tous les montants reçus par la Société relatifs aux Actions de Préférence de la TopCo, y compris les paiements de coupon et les montants du rachat (autre que le Prix de Souscription).

«Montant Estimé» signifie une estimation raisonnable du quantum possible de toute Créance faite par le QC qui doit prendre en compte toute clause contractuelle applicable en matière de limitation de responsabilité liée à une telle Créance, et de l'effet de telles limitations sur des Créances antérieures contre tout Cédant Réglé.

«Membre de la Famille» signifie par rapport à une personne, son mari ou son épouse (veuf ou veuve), partenaire civil et tout enfant ainsi que les membres plus éloignés de la famille (y compris les enfants des conjoints et les enfants adoptés).

«Notification de Cession Obligatoire» a le sens qui lui est donné à l'article 10.7.2 «Notification QC» a le sens d'un avis écrit par un QC.

«Organe Cédant» a le sens qui lui est donné à l'article 10.5.1.

«Organe Cessionnaire Autorisé» a le sens qui lui est donné à l'article 10.5.1.

«Partant» signifie tout Employé qui cesse d'être un Employé ou dont le travail est sujet à une notification d'une résiliation et qui détient ou qui dispose un Cessionnaire Individuel Autorisé qui détient des Actions Ordinaires de Fondateur de Classe B.

«Prix de Rachat» a le sens qui lui est donné à l'article 6.8.3.

«Prix de Souscription» signifie, par rapport à toute action, le montant payé ou crédité sur cette action, y compris les montants payés par le biais d'une prime.

«Prix Prescrit» a le sens qui lui est donné à l'article 10.6.5.

«Profits Disponibles» a le sens qui lui est donné à l'article 27.3.

«QC» désigne un Conseiller de la Reine ou un conseiller désigné par BidCo qui détient au moins dix (10) années d'expérience.

«Réglé» signifie par rapport à une Créance: (a) finalement fixée par un jugement ou par un ordre de toute cour ou juridiction compétente; ou (b) finalement convenue ou compromise entre les parties à une telle créance.

«Salarié» signifie toute personne employée par, ou étant directeur de, tout membre du Groupe, ou toute personne dont les services sont devenus disponibles à tout membre du Groupe de temps en temps (et «Travail» doit être interprété en conséquence).

«Société» a le sens qui lui est donné à l'article 2.

«Société de Groupe» signifie tout membre du Groupe.

«Sortie» signifie une Cession ou une Introduction en Bourse.

«Statuts» signifie les statuts de la Société tels que modifiés de temps en temps.

«Titres de Recouvrement» signifie les titres émis relatifs à l'Emission de Recouvrement.

«TopCo» signifie Alphyn TopCo Limited, une société immatriculée en Angleterre et aux pays de Galles, avec le numéro d'immatriculation 8486509 et ayant son siège social au Lansdowne House, 57 Berkeley Square, Londres W1J 6ER;

«Transfert» signifie (i) toute cession ou autre acte de disposition de tout intérêt détenu dans les Actions, (ii) la constitution de toute garantie ou autre charge portant sur les Actions, (iii) toute direction par une personne habilitée pour une répartition ou à une émission des Actions de sorte que de telles Actions seront allouées ou émises à toute autre personne, et (iv) toute option accordée pour acquérir les Actions par toute personne habilitée à détenir de telles Actions.

Art. 2. Dénomination. Il existe une société en commandite par actions sous la dénomination «CEP III Alphyn I S.C.A.» (ci-après la «Société») qui sera régie par la Loi ainsi que par les présents Statuts.

Art. 3. Objet. La Société a pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participation sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations au Grand-Duché de Luxembourg et à l'étranger.

La Société pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tout titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tout titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, et mettre en valeur ces affaires et brevets. La Société peut accorder une assistance (par le biais de concours, prêts, avances ou garanties ou autrement) à toutes sociétés du groupe ou à toute société dans laquelle la Société détient des intérêts (y compris les Actionnaires et les sociétés affiliées).

Plus généralement, la Société entreprendra toute activité financière, commerciale, industrielle, y compris toutes opérations mobilières ou immobilières, prendra toutes mesures pour sauvegarder ses droits et fera toutes opérations de quelque nature que ce soit, qui se rattachent directement ou indirectement à son objet ou qui le favorisent ou le développent.

La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit y compris par offre au public. Elle peut procéder, par le biais d'un placement public ou privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de titres et instruments de dettes de toute autre nature, que ce soit convertibles ou non, et/ou des titres de capital. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société. La Société peut également nantir, céder, grever ou créer des garanties sur tout ou partie de ses actifs.

Art. 4. Durée.

4.1 La Société est constituée pour une durée illimitée.

4.2 La Société pourra être dissoute à tout moment avec et sans cause par une décision de l'Assemblée Générale, prise aux conditions requises pour une modification des présents Statuts conformément à l'article 17.

Art. 5. Siège Social.

5.1 Le siège social de la Société est établi dans la ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

5.2 Le siège social pourra être transféré au sein de la même commune par décision du Gérant. Il pourra être transféré dans toute autre commune du Grand-Duché de Luxembourg par décision de l'Assemblée Générale, prise aux conditions requises pour une modification des présents Statuts.

5.3 Des succursales ou autres bureaux peuvent être créés, tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger, par décision du Gérant.

5.4 Dans l'hypothèse où le Gérant estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social se sont produits ou seraient imminents, de nature à interférer avec l'activité normale de la Société à son siège social, il pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à la cessation complète de ces circonstances exceptionnelles; ces mesures provisoires n'auront toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire, restera luxembourgeoise.

B. Capital social - Actions

Art. 6. Capital social.

6.1 Le capital souscrit de la Société est fixé à deux millions trois cent trente-trois mille sept cent cinquante et un Livres Sterling et soixante-dix pence (GBP 2.333.751,70), représenté par une (1) action de gestion ayant une valeur nominale d'une pence Sterling (GBP 0,01) («Action de Gestion»), (ii) cent cinquante-sept millions deux cent cinquante mille (157.250.000) actions ordinaires de classe A ayant une valeur nominale d'une pence Sterling (GBP 0,01) chacune («Actions Ordinaires de Classe A») et (iii) soixante-seize millions cent vingt-cinq mille cent soixante-neuf (76.125.169) d'actions de préférence de classe A ayant une valeur nominale d'une pence Sterling (GBP 0,01) chacune («Actions de Préférence de Classe A») et collectivement avec l'Action de Gestion, les Actions Ordinaires de Classe A les «Actions»). Chaque détenteur d'Actions Ordinaires de Classe A est ci-après référencé en tant qu'«Actionnaire Ordinaire», chaque détenteur d'Actions de Préférence de Classe A est ci-après référencé en tant qu'«Actionnaire de Préférence de Classe A», sachant que les Actionnaires Ordinaires, les Actionnaires de Préférence de Classe A et le détenteur de l'Action de Gestion sont référencés ci-après en tant qu'«Actionnaires». L'Action de Gestion serait tenue par l'associé commandité de la Société.

6.2 Toutes nouvelles actions qui seront libérées en espèces seront offertes par préférence à (aux) (l') Actionnaire(s) existants. Dans le cas de plusieurs Actionnaires, ces actions doivent être offertes aux Actionnaires en proportion au nombre des Actions Ordinaires de Classe A, de l'(des) Action(s) de Gestion et des Actions de Fondateur de Classe B (comme si elles constituent une seule classe d'actions) détenues par eux dans le capital social de la Société. Le Gérant déterminera la période de temps pendant laquelle un tel droit préférentiel de souscription peut être exercé. Cette période ne peut pas être inférieure à trente (30) jours à partir de la date de l'envoi d'une lettre recommandée adressée à (aux) (l') Actionnaire(s), annonçant l'ouverture de la période de souscription. L'Assemblée Générale peut limiter ou supprimer le droit préférentiel de souscription des Actionnaires existants conformément aux modalités de modification de ces Statuts.

6.3 La Société peut racheter ses propres actions conformément aux dispositions de la Loi et aux stipulations de ces Statuts.

6.4 Les Actions Ordinaires de Classe A

6.4.1 Toutes les Actions Ordinaires de Classe A seront identiques à tous les égards.

6.4.2 Dividendes

Toutes les Actions Ordinaires de Classe A participeront proportionnellement à tout paiement de dividendes et à toute distribution d'actifs autre que des dividendes qui seront alloués sur une base totale à ces Actions Ordinaires de Classe A. Toutes les Actions Ordinaires de Classe A rachetées ou autrement acquises par la Société seront, si le Gérant en décidera ainsi, annulées avec comme conséquence que le nombre d'Actions Ordinaires de Classe A émis sera réduit.

6.4.3 Droits de liquidation

En cas de liquidation de la Société, chaque Action Ordinaire de Classe A habilite son détenteur à avoir accès aux procédures de liquidation afférentes aux Actions Ordinaires de Classe A conformément aux stipulations de l'article 6.10 des présents Statuts.

6.4.4 Droits de Vote

Chaque Action Ordinaire de Classe A donne droit à son détenteur à une voix sur toutes les questions à l'égard desquelles les Actionnaires ont le droit de voter.

6.5 Les Actions de Préférence de Classe A

6.5.1 Toutes les Actions de Préférence de Classe A seront identiques à tous les égards.

6.5.2 Dividendes

Chaque Action de Préférence de Classe A habilite son détenteur de recevoir sur une base annuelle fixe un dividende préférentiel cumulé égal à 12% par an du Prix de Souscription de ladite Action de Préférence de Classe A (le «Dividende Préférentiel»). Un tel Dividende Préférentiel courra sur une base journalière à partir de la date de l'émission de ces Actions de Préférence de Classe A et seront capitalisés annuellement (selon l'hypothèse que l'année civile est constituée de 365 jours) le 19 avril et conformément aux conditions de l'article 1154 du Code Civil. Si le dividende préférentiel n'est pas payé pour une année, il serait considéré comme ayant couru et sera cumulé avec tout dividende préférentiel impayé des années précédentes. Toutes les Actions de Préférence de Classe A rachetées ou autrement acquises par la Société seront, si le Gérant en décidera ainsi, annulées avec comme conséquence que le nombre d'Actions de Préférence de Classe A émises sera réduit.

6.5.3 Droits de liquidation

En cas de liquidation de la Société, chaque Action de Préférence de Classe A habilite son détenteur au remboursement préférentiel du Prix de Souscription de telle Action de Préférence de Classe A, sans pour autant porter préjudice à un quelconque droit de liquidation attaché aux Actions de Préférence de Classe A conformément aux stipulations de l'article 6.10 de ces Statuts.

6.5.4 Droits de Vote

Les Actions de Préférence de Classe A sont des actions de préférence sans droit de vote conformément aux stipulations des articles 44 à 47 de la Loi. Elles donnent droit à son titulaire à une voix sur toutes les questions à l'égard desquelles les détenteurs des actions de préférence sans droit de vote ont le droit de vote conformément aux dispositions de l'article 46 de la Loi.

Les Actionnaires de Préférence de Classe A seront habilités aux mêmes droits de vote que les Actionnaires Ordinaires à toutes les Assemblées Générales, où, malgré l'existence de profits disponibles pour cet objet, le Dividende Préférentiel n'a pas été payé dans son intégralité pour toute raison sur une période de deux années sociales successives.

6.5.5 Rachat

Les Actions de Préférence de Classe A peuvent être rachetées conformément aux dispositions de l'article 49-8 de la Loi, telles que décrites dans l'article 6.8 des présents Statuts.

6.6 L'(es) Action(s) de Gestion

6.6.1 (Toutes les Actions de Gestion seront identiques à tous les égards).

L'(es) Action(s) de Gestion participera(ont) proportionnellement à tout paiement de dividendes et à toute distribution d'actifs autre que des dividendes qui seront alloués sur une base agrégée à ce(tte)(s) Action(s) de Gestion.

6.6.2 Droits de liquidation

En cas de liquidation de la Société, (l')Action de Gestion est sujette aux procédures de liquidation afférentes aux Actions de Gestion conformément aux stipulations de l'article 6.10 de ces Statuts.

6.6.3 Droits de Vote

(Chaque) (l')Action de Gestion habilite son détenteur au droit de voter sur tous les aspects pour lesquels les Actionnaires ont le droit de vote.

6.6.4 Rachat et Convertibilité

L'(es) Action(s) de Gestion ne fera(ont) pas l'objet d'un rachat obligatoire (sauf disposition contraire convenue en temps opportun dans un accord séparé) et ne pourra(ont) pas être convertie(s) en toute(s) autre(s) action(s).

6.7 Action(s) Ordinaire(s) de Fondateur de Classe B

6.7.1 La Société a émis neuf millions deux cent cinquante mille (9.250.000) actions de fondateur de classe B chacune ayant une valeur nominale d'une pence sterling (GBP 0,01) ce qui ne représente pas le capital social de la Société et qui ne confère aucun droit aux détenteurs sauf disposition contraire des présents Statuts (les «Actions Ordinaires de Fondateur de Classe B»).

6.7.2 Les Actions Ordinaires de Fondateur de Classe B seront émises sous la forme nominative seulement. Le nombre des Actions Ordinaires de Fondateur de Classe B émis sera enregistré dans un registre des Actions Ordinaires de Fondateur de Classe B détenues par eux. La propriété des Actions Ordinaires de Fondateur de Classe B est établie par l'enregistrement sur un tel registre.

Les certificats d'un tel enregistrement seront émis à la demande et aux frais du détenteur desdits certificats, mais, ils ne constitueront pas une preuve de propriété. Tout certificat des Actions Ordinaires de Fondateur de Classe B serait signé par le Gérant de la Société.

6.7.3 Toutes les notifications et les déclarations faites aux détenteurs des Actions Ordinaires de Fondateur de Classe B doivent être adressées à l'adresse dont le détail est mentionné dans le registre susmentionné. Au cas où un détenteur d'une Action Ordinaire de Fondateur de Classe B ne délivre pas une adresse, la Société peut permettre une note sur ce sujet qui doit être enregistrée dans le registre et l'adresse du détenteur d'Action Ordinaire de Classe B est considéré être au siège social de la Société ou à une telle adresse tel que cela est mentionné dans le registre de la Société de temps en temps, jusqu'à ce que une autre adresse serait délivrée à la Société par le détenteur d'Action Ordinaire de Fondateur de Classe B.

6.7.4 Les Actions Ordinaires de Fondateur de Classe B ne disposent pas de droit de vote autre que le droit de permettre une modification des droits relatifs aux Actions Ordinaires de Fondateur de Classe B.

6.8 Rachat et convertibilité des actions

6.8.1 Actions rachetables. Les Actions de Préférence de Classe A (les «Actions de Préférence») sont des actions rachetables conformément aux dispositions de l'article 49-8 de la Loi. Sauf stipulation contraire prévue dans les présentes ou dans tout contrat qui peut être conclu entre les Actionnaires et la Société, les actions rachetables souscrites et entièrement libérées pourront être rachetées au pro rata des actions rachetables de chaque classe détenue par chaque détenteur sur demande de la Société conformément aux dispositions de l'article 49-8 de la Loi. Le rachat des Actions de Préférence peut seulement être effectué en utilisant les sommes disponibles pour la distribution en application de l'article 72-1 de la Loi (fonds distribuables, incluant les réserves extraordinaires avec les fonds reçus par la Société en tant que prime d'émission) ou le résultat d'une nouvelle émission faite avec l'objet d'un tel rachat. Aucun droit de vote, droit à dividendes ou boni de liquidation n'est attaché aux Actions de Préférence rachetables. Des actions rachetables peuvent être annulées sur demande du Gérant par un vote favorable de l'Assemblée Générale tenue conformément aux stipulations de l'article 18. Les actions rachetables doivent être annulées immédiatement lors de leur rachat par la Société.

6.8.2 Réserve spéciale. Un montant égal à la valeur nominale, ou à défaut de valeur nominale, au pair comptable de toutes les Actions rachetées doit être incorporé dans une réserve qui ne peut être distribuée aux Actionnaires, sauf en cas de réduction du capital souscrit; cette réserve ne peut être utilisée qu'aux fins d'augmentation du capital souscrit par incorporation des réserves. Cette réserve n'est pas requise au cas d'un rachat utilisant les procédures d'une nouvelle émission faite pour un tel rachat.

6.8.3 Procédure du rachat. Sauf stipulation contraire prévue par un accord écrit qui peut être conclu entre la Société et les détenteurs des Actions au moins dix (10) Jours Ouvrables avant la date de rachat, une notification écrite sera adressée par courrier recommandé ou par service de coursier international reconnu par chacun des Actionnaires nominatifs détenteurs des Actions de Préférence de la Société dont les actions sont à racheter, à la dernière adresse indiquée dans le registre des Actionnaires de la Société, indiquant au détenteur le nombre d'actions à racheter, la date de rachat, le Prix de Rachat et les procédures nécessaires pour la soumission des Actions de Préférence à la Société pour le rachat. Le rachat des actions rachetables sera publié à la Gazette Officielle de Luxembourg (Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations) conformément à la Loi. Chaque détenteur d'Actions de Préférence susceptibles d'être rachetées est tenu de remettre à la Société, le cas échéant, le ou les certificats émis afférents auxdites actions. Sauf s'il est convenu autrement entre la Société et l'Actionnaire Ordinaire, le prix de rachat desdites Actions de Préférence est payable à l'ordre de la personne dont le nom figure en tant que propriétaire dans le registre des Actionnaires sur le compte bancaire dont les coordonnées ont été communiquées par ledit Actionnaire à la Société avant la date de rachat.

6.8.4 Convertibilité. Les Actions Ordinaires de Classe A et les Actions de Préférence ne sont pas convertibles en actions d'une classe différente.

6.9 Distributions aux Actionnaires

Si l'Assemblée Générale et/ou le Gérant décident d'effectuer une distribution aux Actionnaires (que ce soit par dividendes, rachat d'actions ou autrement), les Actionnaires de la Société auront le droit de recevoir des distributions, quand cela est décidé par l'Assemblée Générale et/ou par le Gérant et qui seront prélevées sur des fonds légalement disponibles à cet effet, conformément à la loi applicable et aux présents Statuts, de la manière décrite ci-dessous et sujet aux termes de tout contrat qui peut être conclu entre les Actionnaires de temps en temps.

e) En premier, pour les détenteurs des Actions de Préférence de Classe A, le Dividende Préférentiel sur une base pari passu;

b) En second, pour les détenteurs des Actions Ordinaires de Classe A et d'(es) Action(s) de Gestion, un montant égal au Montant Ajusté sur une base pari passu.

c) En troisième, aux détenteurs des Actions Ordinaires de Classe A, des Actions Ordinaires de Fondateur de Classe B et d'(es) Action(s) de Direction, tout montant de distribution restant effectué par la Société, et de telles distributions seront effectuées au pro rata entre les détenteurs des Actions Ordinaires de Classe A, des Actions Ordinaires de Fondateur de Classe B et l'(es) Action(s) de Gestion sur une base pari passu.

6.10 Droits de Liquidation

En cas de liquidation, après apurement de toutes les dettes et les obligations de la Société, les actifs restants de la Société seront distribués comme suit:

a) En premier, aux détenteurs des Actions de Préférence de Classe A, tout montant du Dividende Préférentiel couru mais non encore payé et ce sur une base pari passu;

b) En second, aux détenteurs des Actions de Préférence de Classe A, le Prix de Souscription des Actions de Préférence de Classe A sur une base pari passu;

c) En troisième, aux détenteurs des Actions Ordinaires de Classe A et d'(es) Action(s) de Gestion, un montant égal au Montant Ajusté sur une base pari passu; et

d) En quatrième, aux détenteurs des Actions Ordinaires de Classe A, des Actions Ordinaires de Fondateur de Classe B et d'(es) Action(s) de Gestion, tout montant de distribution restant effectué par la Société, et une telle distribution sera faite au pro rata entre les détenteurs des Actions Ordinaires de Classe A, des Actions Ordinaires de Fondateur de Classe B et d'(es) Action(s) de Gestion sur une base pari passu.

Ni une fusion ou une consolidation de la Société avec une ou plusieurs autres entités, ni une fusion d'une ou de plusieurs autres entités avec la Société, ni une vente, un transfert, une location ou un échange (contre liquidités, titres ou autre contrepartie) de tout ou partie des actifs de la Société ne saurait être réputée constituer une liquidation au sens du présent article 6.10, sauf si cette fusion, cette consolidation, cette vente, ce transfert, cette location ou cet échange est opéré en relation avec ou a vocation à être un plan de liquidation intégrale ou de dissolution de la Société.

Le résultat d'une Cession doit être distribué à ou divisé entre les détenteurs des Actions selon les stipulations de l'article 6.10.

6.11 Capital Autorisé

6.11.1 Le capital autorisé de la Société, y compris le capital social souscrit, est de trois millions cinq cent mille Livres Sterling (GBP 3.500.000,-), et composé comme suit: (i) cent soixante-quinze millions six cent vingt-huit mille cent quarante-six (175.628.146) Actions Ordinaires de Classe A chacune ayant une valeur nominale d'une pence Sterling (GBP 0,01); (ii) quatre-vingt-cinq millions vingt-deux mille quatre-vingt-un (85.022.081) Actions de Préférence de Classe A ayant une valeur nominale d'une pence Sterling (GBP 0,01); et (iii) une (1) Action de Gestion ayant une valeur nominale d'une pence Sterling (GBP 0,01).

6.11.2 Pendant une période de cinq (5) ans à partir de la date de publication de ses Statuts ou, tel est le cas, de la résolution pour renouveler ou pour accroître la capital autorisé conformément à cet article dans la gazette officielle de Luxembourg (Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations), le Gérant est ici autorisé à émettre des Actions, à accorder des options pour souscrire des Actions et pour émettre tout autre instrument convertible en Actions dans les limites du capital autorisé au profit de telles personnes et selon des termes qui lui paraîtront adaptés et spécialement pour procéder à une telle émission sans réserver un droit préférentiel pour souscrire aux actions émises pour les Actionnaires existants (en conformité avec l'article 6.2 ou autrement), en relation avec:

a) l'émission ou la répartition des Actions autrement qu'en espèces ou l'équivalent d'espèces;

b) toute émission des Actions (y compris l'exercice ou la délivrance de toute option sur les Actions) à tout Employé en application d'un plan d'incitation de l'employé qui a été approuvé par une majorité de détenteurs des Actions Ordinaires de Classe A;

c) un Défaut Matériel où les détenteurs de plus de cinquante pour cent (50%) des Actions Ordinaires de Classe A qui sont en circulation décide que l'Emission de Recouvrement est requise pour remédier à un tel Défaut Matériel.

6.11.3 L'autorisation accordée par l'article 6.11 peut être renouvelée par une résolution de l'Assemblée Générale adoptée conformément aux modalités requises pour modifier les Statuts à chaque fois pour une période n'excédant pas cinq (5) ans.

6.11.4 S'il y a une Emission de Recouvrement, alors la Société doit notifier les Actionnaires de ladite émission et tous les Actionnaires et le Gérant doivent se procurer que la Société offre aux Actionnaires (autre que les Actionnaires qui ont souscrit pour des Titres de Recouvrement) l'opportunité de souscrire à un tel nombre de Titres de Recouvrement étant donné qu'un tel membre pourrait être habilité à y souscrire au cas où l'Emission de Recouvrement a été effectuée en application de l'article 6.2 au même Prix de Souscription que ceux ayant souscrit pour des Titres de Recouvrement lors de l'Emission de Recouvrement, sachant qu'une telle offre doit être maintenue pendant au moins trente (30) jours.

Art. 7. Modification du capital social. Le capital social de la Société peut être augmenté ou diminué par décision de l'Assemblée Générale, votant aux mêmes conditions de quorum que pour la modification des présents Statuts.

Art. 8. Actions.

8.1 Le capital social de la Société est divisé en Actions ayant chacune la même valeur nominale.

8.2 Les Actions sont et resteront sous la forme nominative.

8.3 Le décès, la suspension des droits civils, la dissolution, la liquidation, la faillite ou l'insolvabilité ou tout autre événement similaire concernant un Actionnaire n'entraîne pas la dissolution de la Société.

Art. 9. Registre des Actions.

9.1 Un registre des Actions sera tenu au siège social de la Société, où il sera mis à disposition de chaque Actionnaire pour consultation. Ce registre devra contenir toutes les informations requises par la Loi. La propriété des actions est établie par l'inscription dans ledit registre. Des certificats d'inscription seront émis sur demande et aux frais de l'Actionnaire demandeur.

9.2 Les Actions sont indivisibles et la Société reconnaîtra un seul détenteur par action. Au cas où une action est détenue par plusieurs personnes, elles doivent désigner un seul représentant qui doit les représenter à l'égard de la Société. La Société a le droit de suspendre l'exercice de tous les droits attachés à cette action jusqu'à ce qu'une seule personne ait été désignée en tant que représentant de la Société.

Art. 10. Transfert des actions.

10.1 Les Actions ne peuvent être Transférées que conformément à ces Statuts, et sujet à, y compris, sans limitation, tout pacte d'Actionnaires (y compris, sans limitation, toute option d'achat ou de vente) qui peut être conclu de temps à autre par les Actionnaires.

10.2 L'(es) Action(s) de Gestion détenue(s) par le Gérant n'est (ne sont) pas transférables sauf à un gérant successeur ou à un gérant additionnel, ayant une responsabilité illimitée.

10.3 Tout transfert d'Actions deviendra opposable à la Société et aux tiers soit (i) sur inscription d'une déclaration de Transfert dans le registre des Actions, signée et datée par le cédant et le cessionnaire ou leurs représentants, soit (ii) sur notification du Transfert à la Société ou sur acceptation du Transfert par la Société.

10.4 Tout Transfert ou tentative de Transfert des Actions en violation de l'une des stipulations des présents Statuts est nul et non avenu, et la Société ne saurait en aucun cas donner effet audit Transfert ni enregistrer ledit Transfert dans ses livres ou considérer le cessionnaire présumé desdites Actions en tant que propriétaire desdites Actions.

10.5 Transferts autorisés

10.5.1 Les Actions Ordinaires de Classe A, les Actions de Préférence de Classe A et les Actions Ordinaires de Fondateur de Classe B peuvent être Transférées à tout moment comme suit:

a) Par tout Actionnaire personne physique (le «Cédant Personne Physique») aux Membres de la Famille ou aux fiduciaires de sa Fiducie Familiale (ou par les fiduciaires de sa Fiducie Familiale (en ce qui concerne des actions détenues par eux en cette qualité) aux nouveaux ou aux fiduciaires restants de la Fiducie Familiale au cas de changement de fiduciaires) (chacun étant désigné comme «Cessionnaire Individuel Autorisé» du Cédant Personne Physique);

b) par tout Actionnaire en tant qu'organe de société (l'«Organe Cédant»), à tout autre organe de société qui, pour le moment, sa filiale ou une société holding ou une autre filiale de sa société holding (chacun étant un «Organe Cessionnaire Autorisé» dudit Organe Cédant);

c) par tout Actionnaire, à toute fiduciaire d'une Fiducie au Bénéfice d'Employé et, en cas de changement de fiduciaires, par ces fiduciaires aux nouveaux ou aux fiduciaires restants de la Fiducie au Bénéfice d'Employé ou, avec l'accord préalable écrit du Gérant, à tout bénéficiaire d'une telle Fiducie au Bénéfice d'Employé;

d) par tout Actionnaire qui est un Fond d'Investissement:

(i) à chacune de ses filiales, société mère ou toute filiale d'une telle société mère de temps en temps;

(ii) à tout associé commandité, associé à responsabilité limitée ou tout autre associé, fiduciaire, conservateur, gérant, détenteur de part, Actionnaire, membre, participant ou conseiller dans ou pour le Fonds d'Investissement ou toutes autres personnes mentionnées à l'article 10.5.1 d) (i);

(iii) à chacune des filiales ou des sociétés mères de temps à autre de chacune des personnes mentionnées à l'article 10.5.1 d) (ii); ou à chacune des filiales de toute société mère de temps en temps;

(iv) à chaque autre Fonds d'Investissement qui a le même associé commandité, fiduciaire, conservateur, mandataire, gérant ou conseiller en tant que Fonds d'Investissement cédant ou toute personne mentionnée sous les articles 10.5.1 d) (i), 10.5.1 d) (ii) ou 10.5.1 d) (iii);

v) à tout autre Fonds d'Investissement dans lequel le Fonds d'Investissement cédant ou tout autre personne mentionnée sous les articles 10.5.1 d) (i), 10.5.1 d) (ii) ou 10.5.1 d) (iii) est associé commandité, fiduciaire, conservateur, mandataire, gérant ou conseiller, et/ou

(vi) à tout montage de co-investissement, étant un montage selon lequel certains dirigeants, employés ou associés du Fonds d'Investissement ou de ces conseillers ou gérants sont habilités (en tant que personnes physiques ou à travers une société ou tout autre véhicule) pour acquérir les actions dont le Fonds d'Investissement aurait autrement acquis ou avait acquis, ou par un tel montage de co-investissement à toute personne qui détient ou qui détiendra des actions pour un tel montage, ou toutes personnes habilitées à la même selon les termes d'un tel montage;

e) par tout Actionnaire à toute personne avec l'accord préalable et écrit des détenteurs de cinquante pour cent (50%) des Actions Ordinaires de Classe A émises.

10.5.2 Tout Actionnaire détenteur d'actions résultant d'une cession faite après la date d'adoption des Statuts par une personne à qui un tel membre a été un cessionnaire autorisé conformément aux stipulations de l'Article 10.5.1 peut à tout moment transférer chaque action à la personne qui originellement avait cédé telles actions ou à tout autre cessionnaire autorisé d'un tel cédant d'origine.

10.5.3 Au cas où un Cessionnaire Individuel Autorisé cesse d'être une fiduciaire d'une Fiducie Familiale, ou un Membre de la Famille, son Cédant Personne Physique, elle doit, dans un délai de vingt-et-un (21) jours d'un tel évènement, céder toutes les actions détenues par elle au Cédant Personne Physique.

10.5.4 Au cas où un Cessionnaire Organe Autorisé cesse d'être une filiale ou une société holding de son Organe Cédant ou une filiale de la société holding de l'Organe Cédant, il doit, dans un délai de vingt-et-un (21) jours d'un tel évènement, céder toutes les actions détenues par lui à l'Organe Cédant.

10.6 Transferts Obligatoires

10.6.1 Tout Employé qui devient un Partant dans l'une des circonstances ci-dessous sera considéré comme un «Bon Partant»:

- a) décès de l'Employé;
- b) maladie ou une incapacité permanente de l'Employé pour une période d'au moins six (6) mois tel que confirmé par un médecin raisonnablement accepté par le Gérant, tel qu'un Employé n'est pas apte d'une façon satisfaisante pour effectuer ses fonctions tel qu'un administrateur, directeur ou un employé (tel est le cas);
- c) cesser d'être salarié ou engagé par une Société de Groupe pour des raisons de retraite à la date ou après la date de retraite normale de la Société de Groupe de temps en temps;
- d) cesser d'être salarié ou engagé par une Société de Groupe pour une raison de résiliation qui est finalement déterminée par la cour ou par l'autorité compétente (y compris, tel que applicable un tribunal compétent pour les affaires sociales) et qui a été constitué de façon erronée, injuste ou par un licenciement constructif (pour chaque cas, sauf si cela résulte d'une irrégularité de procédure); ou
- e) dans toutes autres circonstances quand cela est déterminé par les administrateurs, avec le consentement du Gérant, que l'Employé sera traité en tant que Bon Partant concernant toute ou partie des Actions de Fondateur de Classe B.

10.6.2. Tout Employé qui devient un Partant dans des circonstances où il n'est pas un Bon Partant serait alors un «Mauvais Partant», y compris tout Employé qui à la date à laquelle il devient un Partant est un Bon Partant mais à la date ou avant l'envoi d'une notification écrite sur la base de l'Article 10.6.3 viole les restrictions qui lient le Partant conformément à tout contrat conclu entre les Actionnaires ou une Société de Groupe et le Partant.

10.6.3 A tout moment précédant l'expiration d'une période de douze (12) mois après la date à laquelle un Employé devient un Partant, le Gérant serait habilité d'adresser une notification écrite à l'Employé et à chacun de ses Cessionnaires Individuels Autorisés qui détient des Actions de Fondateur de Classe B (ensemble, les «Cédants Obligatoires») tel qu'ils seront considérés avoir été offerts pour la cession conformément à cet Article 10.6.3 les Actions de Fondateur de Classe B enregistrées selon leurs noms respectifs (ou toute partie de ces actions tel que spécifié dans une telle notification), peu importe si les actions ont été enregistrées à la date à laquelle l'Employé est devenu un Partant ou qu'ils aient été enregistrées ultérieurement (les «Actions des Cédants Obligatoires»).

10.6.4 Le prix auquel chaque Action d'un Partant serait offert est:

- a) au cas d'un Mauvais Partant, le montant le moins élevé entre le Prix de Souscription et le Prix Prescrit pour chaque Action Ordinaire de Fondateur de Classe B;
- b) au cas d'un Bon Partant:
 - (i) le montant le plus élevé entre le Prix de Souscription et le Prix Prescrit pour chaque Action Ordinaire de Fondateur de Classe B concernant l'Action Ordinaire de Fondateur de Classe B détenue par le Partant qui sont Exercées à la date le Partant devient comme tel; et
 - (ii) le montant le moins élevé entre le Prix de Souscription et le Prix Prescrit pour chaque Action Ordinaire de Fondateur de Classe B concernant les Actions Non Exercées détenues par le Partant à la date à laquelle le Partant devient comme tel.

10.6.5 Pour ces Statuts, le Prix Prescrit signifiera:

- a) le prix par action convenu entre la Société et l'Employé (avec l'accord du Gérant); et
- b) si aucun prix n'a été convenu sous quatorze (14) jours de la notification délivrée selon l'article 10.6.3, le prix par action sera déterminé par un évaluateur expert indépendant désigné par le Gérant (l'«Evalueur») à la demande de la Société sur la base suivante:
 - (i) la Société obtiendra à ce que l'Evalueur soit informé dès que cela soit pratiquement raisonnable et qu'il lui soit accordé toute assistance et accès à toute l'information dans sa possession ou sous son contrôle tel que l'Evalueur pourrait raisonnablement demander pour déterminer le Prix Souscrit dès que cela est possible après avoir été instruit par la Société;
 - (ii) l'Evalueur agira en tant qu'expert et non en tant qu'arbitre;

(iii) le prix par action déterminé par l'Évaluateur doit être la valeur marché qui selon lui est le montant qu'un acquéreur avisé pourrait offrir à un vendeur avisé selon les conditions de marché pour toutes les classes d'Actions (y compris les Actions Ordinaires de Fondateur de Classe B) et dont les Actions des Cédants Obligatoires constituent une partie, divisé par le nombre émis des Actions Ordinaires de Fondateur de Classe B (mais qui pour cet effet les Actions Ordinaires et les Actions Ordinaires de Fondateur de Classe B seront évaluées comme si elles étaient un seul et appartenant à la même classe) à la date à laquelle l'Employé en question devient un Partant;

(iv) l'Évaluateur doit:

- ne faire aucun ajustement pour refléter une prime ou une remise survenue au sujet de la taille de la détention des Actions des Cédants Obligatoires ou au sujet des restrictions sur la transférabilité des Actions des Cédants Obligatoires;

- ne pas prendre compte du fait que les Actions des Cédants Obligatoires comprennent une majorité ou une minorité dans la Société, le fait qu'elles soient sujet aux stipulations de l'article 10.7 et le fait que leur transférabilité soit restreinte par les Statuts; et

- ne pas prendre compte si les Actions des Cédants Obligatoires furent sujet à une déchéance à cette époque;

(v) l'Évaluateur doit être informé des dépenses de la Société sauf si le Prix Souscrit déterminé par l'Évaluateur est inférieur ou égal à 90% du prix (le cas échéant) que la Société avait proposé précédemment à l'Employé conformément à l'article 10.6.5 point (a) ci-dessus en tant, selon lui, le Prix Souscrit, et que dans ce cas le coût serait supporté par les Cédants Obligatoires; et

(vi) la détermination du Prix Souscrit par l'Évaluateur doit, en l'absence d'une erreur manifeste, être finale ou engagerait la Société et chacun des Cédants Obligatoires.

10.6.6 A la suite de l'accord ou la détermination du Prix Souscrit, la Société doit (représentant chaque détenteur des Actions des Cédants Obligatoires) offrir telles Actions des Cédants Obligatoires à un ou plusieurs des personnes sous mentionnées, avec le consentement du Gérant:

a) Employés;

b) Futurs Employés;

c) les fiduciaires de chaque Fiducie au Bénéfice d'Employé; ou

d) si les personnes à qui les Actions des Cédants Obligatoires ont été offertes sous le a) au c) ci-dessus ne sont pas en mesure ou ne sont pas prêtes d'acquérir les Actions des Cédants Obligatoires, toute(s) personne(s) détentrice(s) des Actions de Fondateur de Classe B en tant que détentrices de plus de cinquante pour cent (50%) des Actions Ordinaires de Classe A à l'émission, ils peuvent en décider à leur entière discrétion.

10.6.7 Toute offre des Actions des Cédants Obligatoires conformément à l'article 10.6.6 doit rester ouverte pour au moins vingt-huit (28) jours débutant à la date de l'offre.

10.6.8 Dès que cela soit possible à la suite de l'expiration de la période d'acceptation d'une telle offre, la Société notifiera les Cédants Obligatoires pour leur spécifier les noms des personnes qui ont accepté l'offre d'achat des Actions des Cédants Obligatoires et le nombre des Actions des Cédants Obligatoires à acheter respectivement par eux. Le transfert des Actions des Cédants Obligatoires à de tels acquéreurs doit être complété dès que cela soit possible, en tout cas dans un délai de quatorze (14) jours de la date d'une telle notification, par l'émission par les Cédants Obligatoires d'un contrat de cession d'actions dûment exécuté (accompagné par les certificats d'actions y afférents) et le paiement par l'acquéreur ou les acquéreurs aux Cédants Obligatoires de: (i) un montant en espèce égal au prix payable pour chaque Action des Cédants Obligatoires; ou (ii) à la demande des Cédants Obligatoires et seulement avec l'autorisation du Gérant, les titres dans une Société de Groupe d'une valeur égale au prix payable pour chaque Action des Cédants Obligatoires cédée en ces termes et dans un tel format et approuvée par le Gérant. Chaque Cédant Obligatoire (ou, en cas de décès, ses représentants) entreprennent irrévocablement pour affecter le prix reçu en premier au paiement à tout employé ses dépenses dues par l'Employé en question à la Société ou à toute autre Société du Groupe.

10.7 Droits de Cession Obligatoire

10.7.1 Quand un ou plusieurs détenteurs des Actions Ordinaires de Classe A (les «Actionnaires Cédants») propose de céder tout seul ou entre eux une majorité du montant total des Actions Ordinaires de Classe A (les «Actions Cédées») à un acquéreur de bonne foi («Acquéreur Suggéré») selon les conditions de marché, les Actionnaires Cédants auront l'option de demander de tous les autres Actionnaires (autres que les Actionnaires qui sont liés (dans le sens d'un groupe de société selon l'article 309 de la Loi) avec les Actionnaires Cédants) ou agissant de concert avec l'Acquéreur Suggéré (les «Actionnaires Concernés») de vendre et de transférer toutes leurs actions y compris toute action acquise par eux après que la notification de la Cession Obligatoire soit délivrée (autre que toute action qui doit être rachetée au même moment ou avant l'acquisition) (les «Actions Concernées») à l'Acquéreur Proposé (ou tel que l'Acquéreur Suggéré décidera) conformément aux stipulations de l'Article 10.7.

10.7.2 Les Actionnaires Cédants peuvent exercer l'option qui leur est accordée sous l'article 10.7.1 en délivrant une notification écrite à cet effet à chacun des Actionnaires Concernés à tout moment avant le transfert des Actions Cédées à l'Acquéreur Suggéré. Une telle notification écrite (une «Notification de Cession Obligatoire») doit spécifier:

a) que les Actionnaires Concernés sont requis de transférer toutes les Actions Concernées conformément à l'article 10.7;

b) la personne à qui les Actions Concernées seront transférées;

c) le prix du transfert des Actions Concernées (calculé conformément à l'article 10.7.5); et

d) la date suggérée du transfert, et doit être accompagnée par tous les documents qui nécessitent d'être exécutés par l'Actionnaire Concerné pour donner effet à la cession et au transfert requis.

10.7.3 Une Notification de Cession Obligatoire doit être irrévocable mais elle doit expirer si et quand les Actions Cédées ne sont pas vendues à l'Acquéreur Suggéré dans un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date de délivrance de la Notification de la Cession Obligatoire (ou une période plus longue tel que requis par écrit par les Actionnaires Cédants). Les Actionnaires Cédants peuvent délivrer d'autres Notifications de Cession Obligatoire quand une Notification de Cession Obligatoire particulière expire ou quand les termes mentionnés à l'article 10.7.2 sont modifiés.

10.7.4 En dépit de toute autre stipulation des ces Statuts, courant la période entre la délivrance de la Notification de Cession Obligatoire pour un Actionnaire Concerné conformément à l'Article 10.7.2 et les actions de l'Actionnaire Concerné transférées à l'Acquéreur Suggéré conformément à l'article 10.7, ces actions ne peuvent pas être transférées autrement que selon l'article 10.7, faite avec le consentement du Gérant.

10.7.5 La forme (en espèce ou autrement) et le montant de la contrepartie payable pour chaque Action Suggérée doit être égal à la contrepartie à payer par l'Acquéreur Suggéré pour chaque Action Cédée (ensemble avec la proportion de chaque contrepartie (en espèce ou autrement) reçue ou à recevoir par chaque Actionnaire Cédant qui, en considérant la transaction comme un tout, peut être raisonnablement vue comme un ajout au prix payé ou à payer), sachant que les stipulations de l'article 6.10 doivent s'appliquer à la distribution de la contrepartie payable par l'Acquéreur Suggéré (pour les Actions Cédées et les Actions Concernées) entre les détenteurs des Actions sur une telle transaction.

10.7.6 La cession des Actions Concernées doit être complétée à la date proposée pour compléter la cession des Actions Cédées sauf si les Actionnaires Cédants et les détenteurs de plus de cinquante pour cent (50%) des Actions Concernées acceptent cela. Les Actionnaires Concernés ne seront pas requis de vendre ou de transférer les Actions Concernées avant la date à laquelle les Actions Cédées sont transférées à l'Acquéreur Suggéré.

10.7.7 Quand une personne devienne Actionnaire de la Société à la suite de l'exercice d'une option pré-existante ou un autre droit pour acquérir des actions après que la Notification de Cession Obligatoire aurait été délivrée, un tel Actionnaire serait tenue de vendre et de transférer toutes les actions acquises à l'Acquéreur Suggéré (ou tel que l'Acquéreur Suggéré le demande).

Les stipulations des articles 10.7.1 à 10.7.6 doivent s'appliquer (avec les changements nécessaires) à un tel Actionnaire, sachant que si ces actions ont été acquises après que la cession des Actions Concernées soient finalisées, l'accomplissement de la cession de ces actions de l'Actionnaire aura lieu immédiatement après l'acquisition de ces actions par un tel Actionnaire.

10.8 Droits de Sortie Conjointe

10.8.1 Autrement que pour les articles 10.5 ou l'article 10.7, aucune cession ou transfert en valeur de la majorité des Actions Ordinaires de Classe A (que ce soit en une seule ou en plusieurs transactions) ne doit être effectuée à une quelconque personne (les «Cessionnaires Suggérés») par aucun des Actionnaires (les «Cédants Suggérés») ou qu'elle soit valablement enregistrée sauf si avant qu'un tel transfert aurait été soumis à enregistrement les Cédants Suggérés auraient obtenus qu'une offre inconditionnelle conforme aux stipulations de l'Article 10.8.2 aurait été effectuée par les Cessionnaires Suggérés aux détenteurs d'autres Actions Ordinaires pour acquérir la même proportion de leurs détentions des Actions Ordinaires comme tel est proposé d'être transféré par le Cédant Suggéré.

10.8.2 L'offre à laquelle il est fait référence à l'article 10.8.1 doit:

a) être ouverte pour acceptation pour une période d'au moins vingt et un (21) jours à la suite de l'offre;

b) être faite en des termes que l'acquisition des Actions Ordinaires de Classe A en fonction desquels l'offre a été acceptée serait complétée au même moment que l'acquisition des Cédants Suggérés;

c) spécifier la forme (en espèce ou autrement) et le montant de la contrepartie payable pour chaque Action Ordinaire de Classe A qui doit être égal à la contrepartie à payer au Cédant Suggéré, et ce en ce qui concerne la cession ou le transfert de chaque Action Ordinaire de Classe A ensemble avec la proportion adéquate de toute autre contrepartie (en espèce ou autrement), reçue ou à recevoir par chaque Cédant Suggéré qui, concernant la transaction comme un tout peut être raisonnablement considérée en tant que rajout au prix payé ou à payer, sachant que les stipulations de l'article 6.10 doivent s'appliquer à la distribution de la contrepartie payable par le Cédant Suggéré parmi les détenteurs d'Actions sur de telles transactions.

10.8.3 Aucune offre ne sera requise sous l'article 10.8 si une Notification de Cession Obligatoire aurait été délivrée conformément à l'article 10.7 et qu'elle n'a pas expirée.

10.8.4 Pour éviter tout doute, quand l'offre résulte d'une Cession, le résultat d'une telle Cession doit être distribué entre les détenteurs des Actions conformément aux stipulations de l'article 6.10.

Art. 11. Responsabilité des Actionnaires.

11.1 La responsabilité des titulaires d'Actions Ordinaires est limitée au montant du capital social qu'ils ont souscrit. Les Actions Ordinaires de Fondateur de Classe B ne font pas parties du capital social et les détenteurs ne souffrent aucune responsabilité du fait de détenir de tels titres.

11.2 Le(s) détenteur(s) d'Action(s) de Gestion est (sont) indéfiniment et solidairement tenus du passif auquel la Société ne peut faire face avec son actif.

C. Assemblées générales des actionnaires

Art. 12. Pouvoirs de l'Assemblée Générale. Les Actionnaires de la Société exercent leurs droits collectifs en Assemblée Générale. Toute Assemblée Générale d'Actionnaires de la Société régulièrement constituée représente l'ensemble des Actionnaires de la Société. L'Assemblée Générale est investie des pouvoirs qui lui sont expressément réservés par la Loi et par les présents Statuts.

Art. 13. Convocation des assemblées générales d'Actionnaires.

13.1 L'Assemblée Générale peut, à tout moment, être convoquée par le Gérant ou, le cas échéant, par le Conseil de Surveillance (tel que défini ci-dessous).

13.2 L'Assemblée Générale doit être obligatoirement convoquée par le Gérant ou par le Conseil de Surveillance sur demande écrite d'un ou plusieurs Actionnaires représentant au moins dix pour cent (10%) de la valeur du capital social de la Société. En pareil cas, l'Assemblée Générale devra être tenue dans un délai d'un (1) mois à compter de la réception de cette demande.

13.3 Les convocations pour toute Assemblée Générale contiennent la date, l'heure, le lieu et l'ordre du jour de l'assemblée et sont effectuées par lettre recommandée et devront être adressées à chaque Actionnaire au moins huit (8) jours avant la date prévue pour l'Assemblée Générale à l'adresse indiquée dans le registre des Actionnaires.

13.4 Si tous les Actionnaires sont présents ou représentés et ont renoncé à toute formalité de convocation, l'Assemblée Générale peut être tenue sans convocation préalable, ni publication.

Art. 14. Conduite des assemblées générales d'Actionnaires.

14.1 L'Assemblée Générale annuelle des Actionnaires doit être tenue à Luxembourg, au siège social de la Société ou à tout autre endroit au Luxembourg tel qu'indiqué dans la convocation, le dernier vendredi du mois de Février à 15:00 heures. Si la date indiquée est un jour férié, l'Assemblée Générale aura lieu le jour ouvrable suivant. Les autres assemblées générales d'Actionnaires pourront se tenir à l'endroit et l'heure indiqués dans les convocations respectives.

14.2 Un bureau de l'assemblée doit être constitué à chaque Assemblée Générale composé d'un président, d'un secrétaire et d'un scrutateur, chacun d'eux pouvant être désigné par l'Assemblée Générale sans qu'il ne soit nécessaire que ces membres du bureau de l'assemblée soient Actionnaires.

Si tous les Actionnaires présents à l'Assemblée Générale décident qu'ils sont en mesure de contrôler la régularité des votes, les Actionnaires peuvent, à l'unanimité, décider de nommer uniquement (i) un président et un secrétaire ou (ii) une seule personne chargée d'assurer les fonctions du bureau de l'assemblée, rendant ainsi inutile la nomination d'un scrutateur. Toute référence faite au «bureau de l'assemblée» devra en ce cas être entendue comme faisant référence aux «président et secrétaire» ou, le cas échéant et selon le contexte, à «la personne unique qui assume le rôle de bureau de l'assemblée», en fonction du contexte applicable.

Le bureau doit notamment s'assurer que l'assemblée est tenue en conformité avec les règles applicables et, en particulier, en conformité avec les règles relatives à la convocation, aux conditions de majorité, au partage des voix et à la représentation des Actionnaires.

14.3 Une liste de présence doit être tenue à toute Assemblée Générale.

14.4 Un Actionnaire peut participer à toute Assemblée Générale en désignant une autre personne comme son mandataire par écrit ou par télécopie, courrier électronique ou par tout autre moyen de communication. Une personne peut représenter plusieurs ou même tous les Actionnaires. Le Gérant peut déterminer d'autres conditions qui doivent être satisfaites par les Actionnaires pour qu'ils prennent part à toute Assemblée Générale.

14.5 Les Actionnaires qui prennent part à une assemblée par conférence téléphonique, vidéoconférence ou par tout autre moyen de communication permettant leur identification et permettant à toutes les personnes participant à l'assemblée de s'entendre mutuellement sans discontinuité, garantissant une participation effective à l'assemblée, sont réputés être présents pour le calcul du quorum et des voix, à condition que de tels moyens de communication soient disponibles sur les lieux de l'assemblée.

14.6 Chaque Actionnaire peut voter à une Assemblée Générale au moyen d'un bulletin de vote signé, envoyé par courrier, courrier électronique, télécopie ou tout autre moyen de communication au siège social de la Société ou à l'adresse indiquée dans la convocation. Les Actionnaires ne peuvent utiliser que les bulletins de vote fournis par la Société qui indiquent au moins le lieu, la date et l'heure de l'assemblée, l'ordre du jour de l'assemblée, les résolutions soumises à l'assemblée, ainsi que pour chaque résolution, trois cases à cocher permettant à l'Actionnaire de voter en faveur ou contre la résolution proposée, ou d'exprimer une abstention par rapport à chacune des résolutions proposées, en cochant la case appropriée.

14.7 Les bulletins de vote qui, pour une résolution proposée, n'indiquent pas uniquement (i) un vote en faveur ou (ii) contre résolution proposée ou (iii) exprimant une abstention sont nuls au regard de cette résolution. La Société ne tiendra compte que des bulletins de vote reçus avant la tenue de l'Assemblée Générale à laquelle ils se rapportent.

Art. 15. Consentement du Gérant. L'Assemblée Générale peut seulement adopter ou ratifier (i) les actes qui intéressent la Société à l'égard des tiers ou (ii) qui modifient les Statuts avec l'accord du Gérant.

Art. 16. Quorum. Les résolutions des Actionnaires sont adoptées lors des assemblées générales (l'«Assemblée Générale») conformément à la Loi et pour éviter tout doute, des Actionnaires de Préférence de Classe A auront le droit de voter uniquement, et l'Assemblée Générale serait ainsi composée des Actionnaires Ordinaires, des Actionnaires de Préférence de Classe A, et le(s) détenteur(s) (l') Action(s) de Gestion conformément aux résolutions contenues à l'article 46 de la Loi. L'Assemblée Générale dispose des pouvoirs les plus étendus pour adopter et pour ratifier tous les actes et opérations conformes à l'objet social.

Art. 17. Modifications des Statuts. Sauf disposition contraire des présents Statuts, les Statuts peuvent être modifiés à la majorité des deux-tiers (2/3) des voix des Actionnaires valablement exprimées lors d'une Assemblée Générale à laquelle plus de la moitié (1/2) du capital social avec droit de vote de la Société est présent ou représenté. Si le quorum n'est pas atteint à une assemblée, une seconde assemblée pourra être convoquée dans les conditions prévues par la Loi et les présents Statuts qui pourra alors délibérer, quel que soit le quorum et au cours de laquelle les décisions seront adoptées à la majorité des deux-tiers (2/3) des voix valablement exprimées. Les abstentions et les votes blancs ou nuls ne sont pas pris en compte.

Art. 18. Changement de nationalité. Les Actionnaires ne peuvent modifier la nationalité de la Société que par le consentement unanime de tous les Actionnaires.

Art. 19. Ajournement des assemblées générales d'Actionnaires. Dans les conditions prévues par la Loi, le Gérant peut ajourner séance tenante une Assemblée Générale de quatre (4) semaines. Le Gérant peut prendre une telle décision à la demande des Actionnaires représentant au moins vingt pour cent (20%) de la valeur nominale du capital social de la Société. Dans l'hypothèse d'un ajournement, toute décision déjà adoptée par l'Assemblée Générale sera annulée.

Art. 20. Procès-verbal des assemblées générales d'Actionnaires.

20.1 Le bureau de toute Assemblée Générale doit dresser un procès-verbal de l'assemblée qui doit être signé par les membres du bureau de l'assemblée ainsi que par tout autre Actionnaire à sa demande.

20.2 Toute copie ou extrait de ces procès-verbaux originaux, à produire dans le cadre de procédures judiciaires ou à remettre à tout tiers devra être certifié(e) conforme à l'original par le notaire dépositaire de l'acte original dans l'hypothèse où l'assemblée aurait été retranscrite dans un acte authentique, ou devra être signé par le Gérant.

D. Administration

Art. 21. Nomination et Pouvoirs du Gérant.

21.1 La Société est gérée par CEP III Alphy GP S.à r.l. (associé commandité) (le «Gérant»). Les autres Actionnaires (Actionnaires commanditaires) ne peuvent participer à, ni s'immiscer dans la gestion de la Société.

21.2 Dans l'hypothèse où une incapacité juridique, une liquidation ou un autre empêchement permanent empêcherait le Gérant d'exercer ses fonctions de Gérant de la Société, la Société ne sera pas immédiatement dissoute et liquidée, sous réserve que le Conseil de Surveillance nomme un administrateur, qui ne doit pas nécessairement être Actionnaire, afin de prendre des mesures urgentes ou purement administratives jusqu'à ce qu'une Assemblée Générale, qu'il devra convoquer dans les quinze (15) jours de sa nomination, soit tenue. Lors de cette Assemblée Générale, les Actionnaires nommeront un gérant successeur, en conformité avec les conditions de quorum et de majorité requises pour une modification des présents Statuts. Toute nomination d'un gérant successeur remplaçant ne sera pas soumise à accord du Gérant.

21.3 Le Gérant est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société et pour prendre toutes les actions nécessaires ou utiles pour accomplir l'objet social de la Société, avec l'exception des pouvoirs réservés par la Loi ou par les Statuts à l'Assemblée Générale ou du Conseil de Surveillance.

Art. 22. Conflit d'intérêts.

22.1 Toutes opérations conclues entre la Société et le Gérant qui seraient en conflit avec les intérêts de la Société sont mentionnées dans les décisions du Gérant.

22.2 Tout conflit d'intérêts fera l'objet d'une communication à la prochaine Assemblée Générale avant toute prise de décision sur tout autre point à l'ordre du jour.

22.3 Les règles ci-dessus ne s'appliqueront pas lorsque la décision du Gérant relève d'opérations courantes conclues à des conditions normales.

Art. 23. Relations avec les tiers.

23.1 La Société est engagée à l'égard des tiers en toutes circonstances par la seule signature du Gérant ou par la seule signature de toute(s) personne(s) à laquelle (auxquelles) un tel pouvoir aura été délégué par le Gérant.

23.2 Aucun contrat ou transaction entre la Société et toute autre société ne serait affecté ou déclaré non valable par le fait que le Gérant ou chacun ou quelques administrateurs ou dirigeants du Gérant est intéressé par, ou qu'il soit administrateur, collaborateur, dirigeant ou employé d'une telle société. Chaque administrateur ou dirigeant du Gérant qui exerce en tant qu'administrateur, dirigeant ou employé de la société avec laquelle la Société doit contracter ou

autrement s'engager en affaires ne doit pas, pour des raisons d'une telle affiliation avec telle autre société, être empêchée de considérer et de voter ou d'agir concernant toutes affaires relatives à un tel contrat ou à une telle affaire.

E. Surveillance de la société

Art. 24. Conseil de surveillance.

24.1 Les opérations de la Société sont contrôlées par un conseil de surveillance (le «Conseil de Surveillance») composé d'au moins trois (3) membres. Le Conseil de Surveillance peut être consulté par le Gérant sur toutes questions que le Gérant déterminera et peut autoriser tout acte du Gérant qui peut, conformément à la loi ou aux dispositions des présents Statuts, seraient susceptibles d'excéder les pouvoirs du Gérant.

24.2 L'Assemblée Générale nomme les membres du Conseil de Surveillance et détermine leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat qui ne peut pas excéder six (6) ans. Les membres du Conseil de Surveillance peuvent être réélus. Le Conseil de Surveillance peut désigner un président parmi ses membres.

24.3 Tout membre du Conseil de Surveillance peut être révoqué à tout moment, sans préavis et avec ou sans motif, par l'Assemblée Générale.

24.4 Les membres du Conseil de Surveillance ont un droit illimité de regard sur toutes les opérations de la Société.

24.5 Tout réviseur d'entreprises agréé peut être révoqué par l'Assemblée Générale pour juste motif uniquement, ou avec son accord.

24.6 Si les Actionnaires de la Société nomment un ou plusieurs réviseurs d'entreprises agréés conformément à l'article 69 de la loi du 19 décembre 2002 concernant le registre de commerce et des sociétés ainsi que la comptabilité et les comptes annuels des entreprises, telle que modifiée, le Conseil de Surveillance est supprimé en tant qu'organe.

Art. 25. Conduite des réunions.

25.1 Le Conseil de Surveillance se réunit sur convocation de son président ou du Gérant au lieu mentionné dans la convocation. Les réunions du Conseil de Surveillance sont tenues au siège social de la Société sauf indication contraire dans la convocation.

25.2 Une convocation écrite à toute réunion du Conseil de Surveillance doit être adressée aux membres du Conseil de Surveillance vingt-quatre (24) heures au moins avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence devront être mentionnés dans la convocation. Cette convocation peut être omise si chaque membre du Conseil de Surveillance y consent par écrit, par télécopie, par courrier électronique ou par tout autre moyen analogue de communication, une copie dudit document signé constituant une preuve suffisante d'un tel accord. Aucune convocation préalable ne sera exigée pour toute réunion du Conseil de Surveillance dont le lieu et l'heure auront été déterminés dans une décision précédente, adoptée par le Conseil de Surveillance.

25.3 Aucune convocation préalable n'est requise dans l'hypothèse où tous les membres du Conseil de Surveillance seraient présents ou représentés à une réunion du Conseil de Surveillance et renonceraient aux formalités de convocation ou dans l'hypothèse où des décisions écrites auraient été approuvées et signées par tous les membres du Conseil de Surveillance.

25.4 Tout membre peut participer à toute réunion en désignant comme mandataire un autre membre par écrit, par télécopie, par courrier électronique ou par tout autre moyen analogue de communication, un autre membre comme son mandataire. Un membre du Conseil de Surveillance peut représenter plusieurs de ses collègues.

25.5 Les résolutions prises par le Conseil de Surveillance sont retranscrites dans des procès-verbaux signés par le président de séance. Les copies des extraits de procès-verbaux produits en justice ou d'une autre manière sont signées par le président de séance ou par deux (2) membres.

25.6 Les décisions sont prises à la majorité des voix des membres du Conseil de Surveillance présents ou représentés. Le président du Conseil de Surveillance n'a pas de voix prépondérante.

25.7 Le Conseil de Surveillance peut, à l'unanimité, adopter des décisions par voie circulaire en exprimant son consentement par écrit, par télécopie, par courrier électronique ou par tout autre moyen analogue de communication. Les membres du Conseil de Surveillance peuvent exprimer leur consentement séparément, l'intégralité des consentements constituant une preuve de l'adoption des décisions. La date d'adoption de ces décisions sera la date de la dernière signature.

25.8 Les réunions du Conseil de Surveillance peuvent se tenir par téléconférence ou vidéoconférence ou par tout autre moyen de communication permettant à toutes les personnes y participant de s'entendre mutuellement sans discontinuité et garantissant une participation effective aux réunions. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une participation en personne et la réunion tenue par de tels moyens de communication est réputée s'être tenue au siège social de la Société.

F. Exercice social - Affectation des bénéfices - Acomptes sur dividendes

Art. 26. Exercice social. L'exercice social de la Société commence le premier septembre de chaque année et se termine le trente et un août de l'année suivante.

Art. 27. Comptes annuels - Affectation des bénéfices.

27.1 Au terme de chaque exercice social, les comptes sont clôturés et le Gérant dresse un inventaire de l'actif et du passif de la Société, le bilan et le compte de profits et pertes conformément à la loi.

27.2 Pour chaque exercice social, le solde résultant du compte des pertes et profits, après déduction des dépenses, des coûts, des amortissements, des provisions et des charges, tels qu'approuvés par l'Assemblée Générale, représentent les profits nets de la Société.

27.3 Les profits nets de la Société seront distribués par l'Assemblée Générale comme suit:

- chaque exercice social, sur les bénéfices annuels nets de la Société, cinq pour cent (5 %) seront affectés sur le compte de la réserve légale de la Société. Cette affectation cessera d'être obligatoire dès que et tant que le montant total de la réserve légale de la Société atteindra dix pour cent (10%) du capital social de la Société, mais elle doit être reconstituée à n'importe quel moment qu'elle a été réduite en dessous de ce pourcentage.

- Le montant du profit restant après l'allocation effectuée à la réserve légale, tel que mentionné ci-dessus représente les «Profits Disponibles» et peut être distribué tel que prévu par le présent article ci-dessous, quand celui-ci est applicable.

27.4 Les sommes apportées à une réserve de la Société par un Actionnaire peuvent également être affectées à la réserve légale, si l'Actionnaire apporteur y consent.

27.5 En cas de réduction du capital social, la réserve légale de la Société pourra être réduite en proportion afin qu'elle n'excède pas dix pour cent (10%) du capital social.

27.6 Sur proposition du Gérant, l'Assemblée Générale décide de l'affectation du solde des bénéfices distribuables de la Société conformément à la Loi et aux présents Statuts.

Art. 28. Acomptes sur dividendes - Prime d'émission.

28.1 Le Gérant peut décider de distribuer des acomptes sur dividendes dans le respect des conditions prévues par la Loi.

28.2 Toute prime d'émission, prime assimilée ou autre réserve distribuable peut être librement distribuée aux Actionnaires sous réserve des dispositions de la Loi.

G. Liquidation

Art. 29. Liquidation. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera effectuée par un ou plusieurs liquidateurs nommés par l'Assemblée Générale ayant décidé la dissolution de la Société et qui fixera les pouvoirs et émoluments de chacun des liquidateurs. Sauf disposition contraire, les liquidateurs disposeront des pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et du passif de la Société.

H. Disposition finale - Loi applicable

Art. 30. Loi applicable.

30.1 Les dispositions de ces Statuts seront interprétées en conformité avec les termes de tout pacte d'Actionnaire relatif à la Société qui peut être conclu entre les Actionnaires et la Société de temps en temps.

30.2 Tout ce qui n'est pas régi par les présents Statuts sera déterminé en conformité avec la Loi et par la revue de tout pacte d'Actionnaires qui peut être en place de temps en temps.»

Frais et Dépenses

Le montant des frais, dépenses, honoraires et charges de toute nature qui incombent à la Société en raison de cet acte est évalué à environ 7.000 euros.

Dont acte, passé à Luxembourg, à la date figurant en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la demande des comparantes, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une traduction en français; et qu'à la demande des mêmes comparantes et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fait foi.

L'acte ayant été lu au mandataire des comparantes connues du notaire instrumentant par nom, prénom, et résidence, ledit mandataire des comparantes a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: Nicolay, Lamy de la Chapelle, Jean-Paul Meyers.

Enregistré à Redange/Attert, le 06 mai 2014. Relation: RED/2014/1020. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Kirsch.

POUR EXPEDITION CONFORME délivrée sur papier libre, aux fins d'enregistrement auprès du R.C.S.L. et de la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Rambrouch, le 12 mai 2014.

Jean-Paul MEYERS.

Référence de publication: 2014066466/1736.

(140077585) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 13 mai 2014.

**Gravity Sports Agency S.A., Société Anonyme,
(anc. Double Eye Entertainment S.A.).**

Siège social: L-2370 Howald, 1, rue Peternelchen.
R.C.S. Luxembourg B 151.939.

L'an deux mille quatorze, le vingt-quatre avril.

Par-devant Maître Jean-Paul MEYERS, notaire de résidence à Rambrouch, Grand-Duché de Luxembourg.

Se réunit

une assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "DOUBLE EYE ENTERTAINMENT S.A.", ayant son siège social à L-2370 Howald, 1, rue Peternelchen, R.C.S. Luxembourg section B numéro 151939, constituée suivant acte reçu Maître Jean SECKLER, notaire de résidence à Junglinster, en date du 5 mars 2010, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, numéro 861, du 26 avril 2010.

L'Assemblée est présidée par Madame Virginie GOELFF, employée privée, ayant son adresse professionnelle à Rambrouch (le «Président»).

Le Président nomme comme secrétaire et l'assemblée élit comme scrutateur de l'Assemblée (le «Secrétaire» et le «Scrutateur») Madame Caroline RAMIER, employée privée, ayant son adresse professionnelle à Rambrouch et dont les statuts ont été modifiés depuis cette date.

Le Président, le Secrétaire et le Scrutateur étant collectivement appelé le «Bureau».

Le Bureau ayant été constitué, le Président a déclaré et a requis le notaire d'acter que:

I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste de présence et les procurations, une fois signées par le Bureau, les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II.- Clôturée, cette liste de présence fait apparaître que toutes les actions, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte qu'il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable et que l'assemblée peut dès lors décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour,

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1. Changement du nom de la société en «Gravity Sports Agency S.A.»;
2. Modification subséquente de l'article correspondant des statuts;
3. Modification de l'objet social de la société et modification subséquente de l'article 4 des statuts pour lui donner dorénavant la teneur suivante:

« **Art. 4.** La Société a pour objet la création, l'acquisition, la prise sous licence et la cession, sous quelque forme que ce soit, de propriété intellectuelle de toutes espèces, ainsi que le développement, le contrôle et la mise en valeur de propriété intellectuelle.

La Société peut notamment acquérir par voie de création, d'apport, d'option, d'achat, de conclusion de contrats d'exploitation, et de toute autre manière des droits de toute nature portant sur des brevets, marques, marques déposées, dessins et modèles de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement ainsi que les mettre en valeur en concédant leur exploitation à des tiers.

La Société pourra en outre procéder à toutes opérations nécessaires ou utiles à la réalisation de son objet, elle pourra en particulier mener des activités de promotion de toute nature, notamment dans le domaine du sport, de l'art ou de la culture ou promouvoir la réalisation de ces activités par des tiers. Elle pourra notamment promouvoir des talents, en assurer le soutien, la mise en valeur et gestion, l'assistance et la formation, en particulier par la création d'académies de formation et toutes opérations commerciales, financières, de merchandising ou de marketing généralement quelconques.

La Société a encore pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations. La Société peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs immobilières et mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La Société peut emprunter et accorder à d'autres sociétés dans lesquelles la Société détient un intérêt ou avec lesquelles elle est liée par un contrat d'exploitation, tous concours, prêts, avances ou garanties.

La Société peut également procéder à toutes opérations immobilières, mobilières, commerciales, industrielles et financières, nécessaires et utiles pour la réalisation de l'objet social.»

4. Divers.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, les actionnaires décident ce qui suit à l'unanimité:

Première résolution:

L'Assemblée décide de changer le nom de la Société en «Gravity Sports Agency S.A.».

Deuxième résolution:

En conséquence de la résolution qui précède, l'Assemblée décide de modifier le premier article des statuts comme suit:

« **Art. 1^{er}** . Il existe une société anonyme sous la dénomination de «Gravity Sports Agency S.A.».

Troisième résolution:

L'Assemblée décide de modifier l'objet social de la société et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts de la Société pour lui donner dorénavant la teneur suivante:

« **Art. 4.** La Société a pour objet la création, l'acquisition, la prise sous licence et la cession, sous quelque forme que ce soit, de propriété intellectuelle de toutes espèces, ainsi que le développement, le contrôle et la mise en valeur de propriété intellectuelle.

La Société peut notamment acquérir par voie de création, d'apport, d'option, d'achat, de conclusion de contrats d'exploitation, et de toute autre manière des droits de toute nature portant sur des brevets, marques, marques déposées, dessins et modèles de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement ainsi que les mettre en valeur en concédant leur exploitation à des tiers.

La Société pourra en outre procéder à toutes opérations nécessaires ou utiles à la réalisation de son objet, elle pourra en particulier mener des activités de promotion de toute nature, notamment dans le domaine du sport, de l'art ou de la culture ou promouvoir la réalisation de ces activités par des tiers. Elle pourra notamment promouvoir des talents, en assurer le soutien, la mise en valeur et gestion, l'assistance et la formation, en particulier par la création d'académies de formation et toutes opérations commerciales, financières, de merchandising ou de marketing généralement quelconques.

La Société a encore pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations. La Société peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs immobilières et mobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La Société peut emprunter et accorder à d'autres sociétés dans lesquelles la Société détient un intérêt ou avec lesquelles elle est liée par un contrat d'exploitation, tous concours, prêts, avances ou garanties.

La Société peut également procéder à toutes opérations immobilières, mobilières, commerciales, industrielles et financières, nécessaires et utiles pour la réalisation de l'objet social.»

Pouvoirs

Les comparants donnent par la présente pouvoir à tout clerc et/ou employé de l'étude du notaire soussigné, agissant individuellement, afin de procéder suivant besoin à l'enregistrement, l'immatriculation, la modification, la radiation auprès du Registre des Sociétés ou la publication ou toutes autres opérations utiles ou nécessaires dans la suite du présent acte et, le cas échéant pour corriger, rectifier, rédiger, ratifier et signer toute erreur, omission ou faute(s) de frappe(s) au présent acte.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de 1.100 euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, et plus aucun actionnaire ne désirant prendre la parole, la séance est levée.

DONT ACTE, passé à Rambrouch, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous notaire la présente minute.

Signé: Goelff, Ramier, Jean-Paul Meyers.

Enregistré à Redange/Attert, le 30 avril 2014. Relation: RED/2014/989. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Kirsch.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée sur papier libre, aux fins d'enregistrement auprès du R.C.S.L. et de la publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Rambrouch, le 9 mai 2014.

Jean-Paul MEYERS.

Référence de publication: 2014065712/105.

(140076587) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 12 mai 2014.